This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Vet. Fr. II B. 633

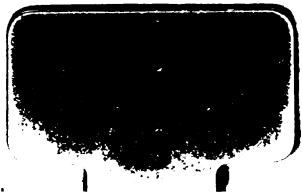

SUPPLÉMENT

A

L'ESPION ANGLOIS,

OU

LETTRES

INTÉRESSANTES

Sur la retraite de M. NECKER; ſur le ſort de la France & de l'Angleterre; & ſur la détention de M. LINGUET à la Baſtille.

Adreſſées à Mylord ALL'EYE.

*Par l'Auteur de l'*ESPION ANGLOIS.

A LONDRES,
Chez JOHN ADAMSON

1781.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
21 JUN 1960
OF OXFORD
LIBRARY

AVERTISSEMENT

DU

LIBRAIRE ANGLOIS.

C'est bien inutilement, comme on le voit, que les précautions les plus préciſes en apparence cherchent à dérober les écrits les plus ſecrets, les plus curieux & les plus intéreſſans, au zèle des eſprits qui ſe ſont voués à dévoiler tout au public.

A peine M. Necker *a-t-il quitté le Miniſtere; à peine l'ami de Milord* All'Eye *lui en fait-il part, & de quelques réflexions profondes & ſavantes ſur le ſort actuel & futur des puiſſances belligérantes; à peine vient-on de dépoſer dans ſon ſein les conjectures les plus préſumables ſur la détention de* M. Linguet, *que ces objets deſtinés*

au ſilence le plus profond, ſortent des Preſſes pour être tranſmis à la publicité :

Vertu de l'or telle eſt donc ta puiſſance !

L'Editeur n'ajoute rien au titre du morceau intéreſſant qu'il s'eſt procuré à tel prix qu'il n'oſeroit lui-même l'avouer. Récompenſé d'une partie de ſes peines, par la ſatisfaction d'en faire part aux curieux, il ne doute point que ce même Public ne l'en dédommage ſuffiſamment ; & c'eſt ſur le ſuccès à cet égard, dont il ne doute point, qu'il continue à ſe donner les mouvemens les plus énergiques pour ſe pourvoir de tout ce qui a trait aux mêmes objets.

LETTRES

INTÉRESSANTES

Sur la Retraite de M. NECKER; *ſur le ſort de la France & de l'Angleterre; & ſur la détention de* M. LINGUET *à la Baſtille.*

LETTRE PREMIERE.

VOUS êtes entiché, Milord, de la conſtitution de votre iſle; je pardonne à la force de vos préjugés; ſouffrez que je déchire le voile qui vous fait illuſion; je prétends faire diſparoître à vos regards

étonnés le phantôme impoſteur qui vous dérobe la cauſe des diſſentions qui travaillent ſans ceſſe vos compatriotes, & la ſource empoiſonnée des maux qui les tourmentent. Je me flatte de vous arracher un aveu qui vous fera honneur, & qu'il vous ſera facile de tourner à l'avantage de votre nation. Pardonnez-moi quelques détails; je vous préviens cependant, Milord, que je me ſuis fait une loi d'être le plus précis qu'il me ſera poſſible. Je me bornerai à frapper au but. J'ai fait vœu de tenir parole. En attendant que je m'exécute buvez force *punch*, & rêvez à la meilleure conſtitution poſſible de l'Angleterre. Je ſuis, Milord, &c.

LETTRE II.

Vos fiers inſulaires, Milord, ſont de grands calculateurs; ſoupçonnez-vous qu'ils puſſent *ſommer* les maux que le conſeil farouche, ſanguinaire & tyrannique de votre monarque, qui, dit-on, a le malheureux talent de ne point entendre raiſon, fait éprouver avec un ſourire malin, une ſatisfaction criminelle, à toute la nation britannique. Le coup fatal eſt porté à votre prétendue liberté; le ſang coule de toutes parts, & perſonne ne ſe préſente pour l'étancher. Vos fiers Anglois éprouvent les mouvemens convulſifs de la plus affreuſe agonie.

La criſe qui travaille avec tant de violence vos compatriotes, eſt le produit

naturel de la conſtitution Angloiſe ; il me tarde de vous en convaincre : diſpoſez votre eſprit à des vérités allarmantes. En attendant croyez-moi, Milord, &c.

LETTRE III.

J'AI jetté la terreur dans votre ame, Milord; je me hâte de vous raſſurer : Necker a obtenu ſa démiſſion; il n'eſt plus directeur des finances du Roi des François; la France touche au moment du plus grand diſcrédit; on aſſure que Louis XVI va faire afficher ſon bilan; on doit s'y attendre : triomphez, Milord; la France va expirer ſous le poids de ſes dettes; les courtiſans ſe diſputent le prix de la ſueur & les dépouilles du pauvre peuple; Chriſtophe de Beaumont en benit le ciel, & tous les Evêques ont ordonné le chant d'un *Te Deum*, de ce qu'il a plû à la Providence de ſacrifier à quelques jaloux le bonheur des François, qui couroient le danger imminent de leur ſalut, en ce

que leurs finances étoient parfaitement adminiſtrées par un Enfant de Genève; un enfant de Loyola s'y ſeroit mieux pris. Il auroit commencé par faire égorger environ trois millions de Proteſtans que renferme la France; il auroit fait pendre quelques centaines de Janſéniſtes, & auroit fait diſtribuer quelques milliers de lettres de cachet à tous ceux qu'il auroit ſoupçonnés n'être pas de ſes amis, & par-là même taxés de Janſéniſme. Il auroit ſollicité le rappel du ſcélérat de Maupeou, pour exterminer derechef les parlemens; il auroit reclamé les foudres du Vatican contre quiconque auroit eu l'audace de penſer, de dire, ou d'écrire que le Pape n'a pas le droit de détrôner les Rois, de dégager les Sujets du ſerment de fidélité; il auroit ſoufflé partout le feu de la diſcorde; il auroit aiguiſé le couteau ſacré du prêtre perſécuteur; il

l'auroit toujours tenu levé ſur un jeune Monarque, trop timide pour épouſer un ſyſtême, & trop peu expérimenté pour déployer la force de ſon bras contre les ennemis ſecrets de l'état : dans des circonſtances auſſi favorables, un enfant de Loyola auroit faſciné les yeux de ſon maître, dominé ſon eſprit ; il auroit intimidé les plus grands ſeigneurs, en auroit amorcé d'autres ; les François auroient été condamnés à gémir ſous le joug le plus affreux, ſous le poids des impôts les plus énormes ; on auroit bu leur ſang, & la plainte même leur eut été défendue ; le Clergé inſolent auroit fait enfin éclater la joie la plus indécente : car telle eſt la maniere dont on opere depuis long-tems le bien public en France ; vous le ſavez Milord, & vous en riez, vous autres Anglois. Necker avoit une morale plus humaine : auſſi n'étoit-elle pas du goût de ceux qui

n'approchent du trône que pour dépouiller les peuples. Rappelez-vous, Milord, certaine époque à laquelle, pendant notre ſéjour à Paris, dans nos promenades aux Thuileries, nous raiſonnions ſi triſtement des maux qu'on faiſoit éprouver à ce pauvre peuple François. Or, la ſource de tous ces maux d'où venoit-elle? N'étoit-ce pas de l'énorme diſſipation des deniers publics, des dons immodérés verſés ſur des ſujets ſans mérite, de ces prodigalités faſtueuſes méconnues des uſurpateurs les plus effrénés? Si le peuple François étoit réduit à la plus affreuſe miſere, à qui falloit-il s'en prendre? N'étoit-ce pas à des monopoleurs [l'Abbé Terrai], à des adminiſtrateurs, aux receveurs des fonds publics, qui avoient ſacrifié la réputation de probité au deſir de s'enrichir; qui avoient conſenti à être odieux? Avec quelle indignation, Mi-

lord, il vous eſt arrivé plus d'une fois de fixer vos regards ſur ces viles ſangſues de l'Etat, qui affectoient de cacher ſous le faſte la baſſeſſe de leur naiſſance, pour en impoſer ſur le coloſſe de leur fortune; qui s'étourdiſſoient dans les plaiſirs, pour perdre le ſouvenir de ce qu'ils avoient été. Tels étoient alors les maux funeſtes qui déſeſpéroient une nation gouvernée par des hommes, qui formoient une ligue avec un petit nombre de ſujets favoriſés, pour tromper & dépouiller tous les autres: alors, on vit la France ſe diviſer; le monarque [Louis XV] devenir un être central qui allumoit toutes les paſſions à ſon gré; il créoit le juſte & l'injuſte; ſon caprice devenoit loi, & ſa faveur étoit la meſure de l'eſtime publique; la nation Françoiſe gémiſſoit ſous un fardeau qu'elle ne pouvoit plus ſupporter. Eh! bien, Milord; vous allez voir, vous autres Anglois,

avec une joie ſecrette, les mêmes maux pleuvoir ſur le peuple François. Réjouiſſez-vous de la démiſſion de M. Necker; célébrez-la par des fêtes; elle eſt plus déſaſtreuſe pour la France que dix batailles navales, remportées par vos vaiſſeaux ſur la marine Françoiſe: qui, mieux que vous, ſauroit apprécier cette abdication; & quel funeſte contre-coup doit en réſulter pour vos rivaux & vos ennemis naturels! Je vous laiſſe, Milord, vous repaître à loiſir du plaiſir que vous devez naturellement ſavourer, depuis le moment qui vous aura rendu certain d'une nouvelle, auſſi flatteuſe pour votre nation, qu'elle eſt déſeſpérante pour les François vos bons amis. Quel grand jour de fête pour vous, Milord! enivrez-vous de Bourgogne & de Champagne en véritable Anglois. Rien de mieux à ſa place; après un ſommeil pénible & laborieux, je veux dire à votre

reveil, penſez à moi, écrivez-moi deux mots des bacchanales que vous aurez célébrées à Lauſanne chez Traxel: la démiſſion de M. Necker ſera pour ce dernier un jour mémorable qui aura groſſi ſa bourſe; le viſage de cet hôte ſi honnête & ſi poli ſe ſera immanquablement déridé, & ſans-doute il vous aura fait la grace de ſourire à vos guinées. Adieu Milord.

LETTRE IV.

Quoi ! Milord, trois jours & trois nuits conſacrés à la joie, à la bonne-chere, à l'ivreſſe ! Vos orgies ſont en vérité de bien longue haleine. La démiſſion de M. Necker a donc livré de terribles aſſauts à vos eſtomacs, puiſque vous les avez farci ſi longtems de roſt-biff, en les inondant d'un fleuve de punch, de Champagne & de Bourgogne. J'apprends auſſi, dans ce moment même, que le Clergé de France, tous les ennemis de M. Necker, ou plutôt ceux de l'état, ſe ſont comme donné le mot avec vous, pour faire éclater la folle joie dont ils étoient tranſportés. Je ne ſuis pas étonné du tout de ce que vous me marquez des feux-de-joie qu'on prépare à Londres, pour célébrer le jour à jamais mémorable, où le grand conſeil d'Etat tenu

à

à Marly, à ſix heures du ſoir, a décidé la retraite du reſtaurateur des finances de la France.

C'eſt un moment de délire qui coûtera cher à la nation Françoiſe. Pour colorer la bévue que la cour de Verſailles vient de faire, on a eu ſoin de répandre dans le public que M. Necker avoit ſollicité l'entrée au conſeil d'état, toutes les fois qu'il auroit à propoſer quelques nouvelles opérations; d'y aſſiſter auſſi lorſqu'il ſeroit queſtion des opérations déja propoſées, pour être préſent aux diſcuſſions qu'elles pourroient occaſionner, & y répondre. Pétition, qu'on dit avoir unanimément revolté ce conſeil. C'eſt ainſi qu'on aime à jetter du ridicule ſur les démarches les plus ſimples & les mieux raiſonnées. Mr. Necker, contrarié ſans ceſſe par les objections les plus abſurdes, qu'on oppoſoit aux projets les plus ſenſés & aux

opérations les plus heureuſement combinées, dont il n'appartenoit à aucun membre du conſeil de ſaiſir la fineſſe & de développer l'enſemble ; M. Necker, dis-je, ſe voyant ſans ceſſe rebuté, avoit trouvé un moyen de parer aux traits de ſes contradicteurs, dont le nombre groſſiſſoit tous les jours. Incapables de pénétrer les vues de l'adminiſtrateur des finances, ces contradicteurs critiquoient tous ſes plans, ſans aucune apparence de raiſon, & reprouvoient hautement tout ce qui paſſoit la ſphere étroitement circonſcrite de leur petit génie. M. Necker prenoit-il le parti de donner des éclairciſſemens, de détruire les objections qu'on lui faiſoit, on ne vouloit rien y comprendre, on perſiſtoit opiniâtrément à déconcerter tous ſes projets. N'étoit-il pas naturel à celui-ci de ſolliciter auprès du Roi la permiſſion de diſcuter,

d'éclaircir ſes projets, & de répondre de vive-voix aux objections qu'on auroit pu lui faire ? C'étoit un moyen bien ſimple, & qui tranchoit toute difficulté ; on n'auroit pas même dû attendre que ce grand homme fût obligé de faire cette démarche ; mais il falloit un prétexte ſpécieux, & l'on s'eſt cru trop heureux d'en trouver un qui ait paru aſſez plauſible pour ſe défaire d'un réformateur importun, dont on redoutoit les regards pénétrans. On a préféré ſacrifier la nation Françoiſe à la jalouſie, au fanatiſme des prêtres, à la vengeance de la petite ame de M. de Sartine, & à la haine implacable de la Reine. Vous ſavez, Milord, que cette Princeſſe fait les dépenſes les plus extravagantes ; peut-être même n'ignorez-vous pas que ſon luxe effréné a coûté pendant un tems à la nation pluſieurs millions par ſemaine. M. Necker, ami de

l'ordre, grand homme, habile calculateur, avoit rendu ſenſible au Roi la dépenſe exhorbitante de la Reine ; elle fut condamnée à la réforme par un maudit *réformé* de Genève ; indignée d'un tel procédé, elle mit dans ſes intérêts M. de Sartine, qui lui ſacrifia quelques douzaines de millions : comment en rendre compte à l'adminiſtrateur incorruptible des finances ? il n'y avoit aucun moyen. M. Necker tint ferme, & M. de Sartine ſuccomba. La Reine jura, en bon allemand, la perte de ce Necker, dont l'ame haute & magnanime étoit au-deſſus de tous les orages de la Cour. Etoit-il poſſible de tenir plus longtems contre les piéges qu'une Reine lui faiſoit tendre de toute ſorte de façons ? L'adminiſtrateur des finances, ſans ceſſe menacé du poiſon, du poignard, étoit obligé d'être continuellement ſur ſes gardes. Il ne goûtoit

aucun mêts qui n'eût été apprêté par ſon épouſe, ou dont on n'eût fait l'épreuve ſur quelqu'animal. Telle étoit la triſte alternative à laquelle le reſtaurateur de la France étoit condamné. Vous ſavez, Milord, que la Reine chérit autant le royaume de France que le Roi ſon auguſte époux. C'eſt peut-être en dire trop pour un homme d'eſprit comme vous, Milord. Je ſuis, &c.

LETTRE V.

Vous m'apprenez, Milord, que Mr. Necker eſt remplacé par M. *Joly de Fleuri*, autrement nommé *de la Valette*; qu'il préſide un comité compoſé de M. *Moreau De Beaumont*, de MM. *De Foulou*, Conſeiller, *De Calonne* maître des Requêtes, Intendant de Flandres & d'Artois, & de Mr. *le Fevre d'Ammecourt*, Conſeiller de Grand'Chambre. Vous me demandez, Milord, ſi je connois les perſonnages qui compoſent ce *Sanhédrin*; les connoiſſant auſſi peu que j'en ſuis connu, je me contenterai de vous faire quelques obſervations au ſujet de deux de ces nouveaux financiers; c'eſt que, à ce qu'on aſſure, M. Necker, Proteſtant, eſt remplacé par un Janſéniſte; le clergé

ſera donc encore mécontent ; mais il trouvera bientôt le moyen de débuſquer ce dernier. Parmi ceux qui compoſent ce comité, vous voyez paroître ce nom de *Calonne* dont la prononciation eſt devenue ſi révoltante pour toute ame ſenſible & bien née ; j'ignore ſi c'eſt le même de *Calonne* qui fut dépêché par le Duc d'Aiguillon, pour aller faire le procès au brave, à l'innocent, au vertueux, noble & magnanime de la Chalottais : ce certain de *Calonne*, que cet illuſtre malheureux avoit connu aſſez ſinguliérement à Paris ; qui, corrompu par argent, avoit, bientôt après, monté ſur des échaſſes, eu l'audace de chercher un coupable dans la perſonne de ſon bienfaiteur, par les interrogations inſidieuſes qu'il adreſſa à M. de la Chalottais, detenu priſonnier au Château de St. Servan : ce même de *Calonne*, qui, né avec une ame noire & atroce, oſoit

dire ; d'un ton impérieux, à M. De la Chalottais : „ votre ſort eſt décidé, le „ Roi veut votre mort, ainſi prenez votre „ parti, rendez hommage à la vérité, „ avouez ; écrivez Greffier „ ; à qui M. De la Chalottais ſe contenta de répondre : „ ſi le Roi veut que je meure, il eſt le „ maître de ma vie, l'arbitre de mon ſort ; „ mais il eſt ſûr qu'il me fera mourir „ innocent : ce n'eſt pas lui, c'eſt le Duc „ d'Aiguillon qui veut ma mort. Et vous, „ M. de *Malonne*, vous, homme de loi, „ dont il ne m'eſt pas permis de ſoup- „ çonner la connivence avec les ennemis „ qui ont juré ma perte, ſouffrez que „ je vous diſe que vous n'êtes qu'un vil „ inſtrument entre les mains de ceux qui „ ont concerté contre ma vie : ignorez- „ vous les premiers élémens de la pro- „ cédure criminelle ? Procéda-t-on jamais „ d'une maniere auſſi barbare, auſſi illé-

„ gitime, contre aucun prétendu coupa-
„ ble dont on ait voulu ſurprendre l'in-
„ nocence, extorquer des aveux par des
„ queſtions captieuſes & révoltantes, par
„ des queſtions qu'on n'adreſſa jamais, pas
„ même aux plus grands ſcélérats déja
„ convaincus de leurs crimes, comme
„ vous le faites à mon égard. Je n'ai rien
„ à vous répondre, M. de Calonne; peut-
„ être ſerai-je aſſez heureux pour faire
„ pénétrer au pied du trône mes juſtes
„ plaintes contre vos irrégularités, contre
„ cette atrocité avec laquelle on me traite
„ à l'inſçu de mon Roi. Diſparoiſſez à
„ mes regards indignés, M. de Calonne,
„ & comptez que je vous ferai connoître
„ un jour à toute la France „. Que ce
nom de Calonne, Milord, doit ſonner
bien mal à vos oreilles; qu'il mérite bien
toute votre indignation. Vous avez rai-
ſon de triompher, Milord; je conviens,

avec vous, que les individus qui compoſent ce comité, devront être autant de ſangſues qui vont diſſiper bien vite les millions que Mr. Necker a ſi péniblement accumulés dans les coffres du Roi. Vous apprendrez bientôt que les finances ſont épuiſées, qu'il eſt impoſſible de fournir aux dépenſes de la marine, qui, inceſſamment, va languir, dépérir & retomber dans ſon ancien cahos. Dans peu, la nation Françoiſe va ſe trouver réduite aux derniers abois. Un peu de patience, Milord, & vos compatriotes vont recouvrer l'empire des mers.

Croyez-vous, Milord, que Joſeph II ſoit inſenſible au déplacement de M. Necker; vous ſavez comme moi que, dans ſon voyage à Verſailles, il exhortoit vivement la Reine ſa ſœur à faire le plus de dépenſe qu'elle pourroit, & à conſtituer la France dans tous les frais qu'elle pour-

roit imaginer. Il en a bien dû coûter à cette Princeſſe, dans ces derniers tems, de n'avoir pû dépenſer à ſon gré; comptez qu'elle va ſe dédommager avec uſure. Ah! Milord, ſi le Roi de Pruſſe venoit à payer le tribut à la nature, dans ces entrefaites, que vous ſeriez bien au comble de vos vœux. Vous n'ignorez pas le projet de l'Empereur, concerté avec la Cour de St. James, pour démembrer la France; projet qui doit avoir ſon effet à certaine époque. Les cantons Suiſſes ſont dans une grande fermentation; ſi une fois on y ſeme la diviſion, occupés entr'eux, ils laiſſeront tranquillement Joſeph II diriger ſes opérations; & je ne doute pas un inſtant qu'il ne recouvre très-facilement l'Alſace & la Lorraine, s'il ne pénètre pas plus avant. Ce Prince eſt ambitieux, il aime les Anglois; ceux-ci ſe ſont engagés à établir une compagnie de

commerce à Oſtende, ce qui ne contribuera pas peu à vivifier la Flandre Autrichienne. Tout eſt Anglois à la Cour de Vienne; on y parle Anglois, on s'y approprie les modes Angloiſes; en un mot, vous le ſavez, Milord, pour fixer l'attention de Joſeph II, & captiver ſes bonnes graces, il faut être Anglois, parler Anglois, être vêtu à l'Angloiſe & ne trouver bon que ce qui vient de l'Angleterre; comme auſſi, déteſter & abhorrer tout ce qui a le moindre trait à la nation Françoiſe. Vous êtes bien content, bien ſatisfait, Milord, des grands ſuccès dont votre nation ſe flatte d'avance, & deſquels votre imagination aime tant à ſe repaître. Je veux vous laiſſer, Milord, ſavourer à longs traits le plaiſir que vous vous promettez, immanquablement, de cette maſſe des brillans ſuccès qui vont couronner la bravoure Angloiſe. Quoiqu'il

puiſſe en arriver, je veux vous tenir parole; ne vous imaginez pas que j'aie perdu mon projet de vue; non, Milord, mon plan eſt de vous étonner, de vous effrayer même. Adieu, Milord.

LETTRE VI.

QU'APPRENDS-je, Milord, & que viens-je de lire dans les papiers publics d'Amſterdam ! Demande, le 5 Février, d'une liſte de tous les négocians établis à Saint-Euſtache, en les diviſant par claſſes, ſuivant les différentes nations. Le 6, proclamation qu'on ait à donner un état de toutes les marchandiſes & de l'argenterie, ſous peine de confiſcation & banniſſement. Le 8, ordre à quiconque auroit des effets appartenant aux Américains de les remettre ſous peine de punition militaire ; embarquement de pluſieurs négocians Américains & Anglois ; priſe des clefs de leurs maiſons & magaſins ; dès-lors, juſqu'au 13, pluſieurs proclamations, avec ordre aux Juifs de s'embarquer en laiſſant leurs femmes & leurs

enfans ; viſite faite de leurs malles & de leurs perſonnes ; enlèvement de tout leur argent : on a vu même ouvrir la malle d'un vieillard, dans laquelle il y avoit 150 Portugaiſes cachées dans la doublure d'un habit de velours, qu'on a déchirée pour en ôter l'or ; & cette atrocité, exécutée par un adjudant du commiſſaire général & un ſergent, ſous la préſidence du Capitaine de l'*Invincible* : la plûpart de ces malheureux tranſportés enſuite à Saint-Chriſtophe, & le reſte laiſſé à Saint-Euſtache, juſqu'à nouvel ordre ; diverſes perſonnes ont été fouillées au ſortir de leur maiſon, parceque leurs poches paroiſſoient volumineuſes ; ordre de payer à l'*encanteur* tout ce qu'on lui devoit en 24 heures, ſous peine de punition militaire, ſans pouvoir faire de compenſation par ceux qui avoient à recevoir dudit encanteur. Le 17, trois lieutenans de

vaiſſeau envoyés chez MM. *Carrere & Candeau*, François, pour fouiller la terre aux environs de leurs maiſons, & tâcher de découvrir des eſpèces. Pendant la nuit du même jour & le lendemain, enlèvement de 800 nègres mis à bord de la diviſion de l'amiral Hood. Le 19, proclamation d'amener tous les chevaux ſellés & bridés, avec un domeſtique par cheval. Chaque officier, ſuivant ſon grade, a choiſi celui qui lui convenoit. Ils s'en ſont ſervis pour leur amuſement juſqu'au ſoir; les domeſtiques des propriétaires, obligés de les ramener chez leurs maîtres, pour être ſoignés & nourris dans leurs écuries, & reconduits le lendemain matin à la porte des mêmes officiers. Le 21, tous les Américains embarqués comme priſonniers; défenſe, dans Saint-Euſtache, d'avoir du feu ou de la lumiere après le ſoleil couché. Le 22,

ordre

ordre à tous les négocians d'apporter leurs livres de correſpondance, avec les lettres originales, & à tout étranger de produire un certificat du tems qu'il a été dans l'iſle. Défenſe à qui que ce ſoit de vendre ni marchandiſes, ni vivres, excepté du pain, ſans un ordre du général. Embarquement de toutes les denrées qui étoient ſur la baie & dans les magaſins; de tous les cordages, toiles à voiles, & généralement de tous les articles propres pour les troupes de terre. On accorde un parlementaire aux François, mais à leurs fraix, dans le moment que, leur refuſant des vivres, on les condamne ainſi à périr de faim. Suit la confiſcation générale de toutes les marchandiſes, déterminée dans un conſeil de guerre. Cela fait, on commence à démolir les maiſons, pour les embarquer, & les tranſporter à Sainte-Lucie & à la Barbade. A l'embarquement

des François, leurs malles ſont ouvertes, viſitées avec beaucoup de rigueur, & cette viſite, faite avec tout le ſoin imaginable, eſt ſuivie de la demande *s'ils avoient de l'argent*. Requête préſentée par MM. *Carrere* & *Candeau* à l'amiral Rodney, au nom des négocians François, d'être traités comme les habitans de la Grenade, qui ont été pris à diſcrétion. Réponſe de cet amiral, qu'il n'a pas le tems de lire la requête, &c. &c. Et telles ont été, juſqu'au départ, les opérations des commandans Britanniques en chef, dans une iſle qui s'eſt rendue ſans réſiſtance.

Que d'horreurs, Milord! & toutes ratifiées par la nation Angloiſe. Car M. Burck n'a-t-il pas fait la motion ſuivante? *Qu'il ſoit mis ſous les yeux de la Chambre des copies de toutes les lettres, ordres, proclamations, &c. relatifs à la confiſcation de*

la propriété des habitans de Saint-Euſtache, & des inſtructions envoyées à ce ſujet par les miniſtres de Sa Majeſté. La motion a été rejetée, Milord, par une majorité conſidérable; cent ſoixante voix ont voté pour ſa rejection, contre quatre-vingt & ſix qui étoient en ſa faveur; conſéquemment à quoi l'enquête n'a pu avoir lieu.

Ah! Milord, tout mon ſang bouillonne & ſe ſoulève à la ſeule idée d'un ſpectacle pareil, fait pour couvrir à jamais la nation Angloiſe d'ignominie & d'horreur. Mon ame ſe révolte, mon cœur frémit, & ma bouche vomit les plus épouvantables imprécations contre tout ce qui tient à l'eſpece Angloiſe. Je ſens que je déteſte, que j'abhorre tout ce qui peut naître parmi vous; je n'y vois plus qu'une affreuſe tourbe, compoſée de victimes & de bourreaux; & ſi elle ne doit pas être meilleure un jour, puiſſe-t-elle, au-plutôt;

être détruite & anéantie ſous les coups redoublés de la juſtice divine, & de la vengeance implacable de toutes les autres nations Européennes conjurées.

Tremblez, Milord, tremblez pour votre nation! Si une fois les jouiſſances du luxe parviennent enfin à pervertir entiérement les mœurs nationales; ſi l'amour des plaiſirs amollit une fois le courage des chefs & des officiers dans les flottes & dans les armées; ſi l'ivreſſe des ſuccès momentanés, ſi les vaines idées d'une fauſſe grandeur expoſent un jour la nation à des entrepriſes plus vaſtes que ſes forces; ſi elle venoit à ſe tromper dans le choix de ſes alliés ou de ſes ennemis; ſi la nation Angloiſe perdoit ſes colonies par une ſuite de ſon imprudence, de ſon avarice, de ſa tyrannie, de ſa cruauté & de ſa barbarie; ſi l'amour du patriotiſme ne s'exalte pas juſqu'à l'amour de

l'humanité ; je vous le prédis, Milord, la nation Angloiſe eſt ſure d'être aſſervie, & de retomber dans le néant des choſes & des hommes, d'où elle n'eſt ſortie qu'à travers des torrens de ſang, & par les calamités de deux ſiecles de troubles attiſés par le fanatiſme ; & le peuple Anglois ne ſera plus que l'image de tant d'autres peuples qu'il mépriſe ; que dis-je ! ſouillé de tant de forfaits odieux, il ſera cent fois plus mépriſable encore que ces hordes ſauvages que nos hiſtoires ont peut-être tant calomniées. Alors, Milord, & par une ſuite néceſſaire de la juſtice immuable, l'ame avilie & dégradée des Anglois ſe verra plier d'elle-même ſous le joug du plus affreux deſpotiſme, qui lèvera ſeul, dans la plus grande des Iſles Britanniques, une tête altière au milieu de la ruine du commerce, des arts, des mœurs, de la raiſon & de la liberté.

Rappelez-vous, Milord, les prédictions faites à votre nation l'année 1774, dans l'ouvrage intitulé *le Monarque accompli*; ouvrage qui n'etoit pas sans défauts, mais qui fut beaucoup plus ravalé & déprimé qu'il ne méritoit, par la légion de ces petits esprits qui forme le plus grand nombre de la grande armée littéraire. L'Espion Anglois m'a fait connoître cet ouvrage, dans les détails duquel il est beaucoup entré, qu'il a analysé en partie, & dont il a exalté les morceaux qui lui ont paru dignes d'éloges, pour imposer silence à ses détracteurs. Trouvant comme lui que cet ouvrage méritoit & gagnoit beaucoup à être médité, souffrez, Milord, que je mette sous vos yeux les prédictions que j'y ai trouvées, annoncées à la nation Angloise, plusieurs années avant que les Insurgens eussent arboré l'étendart de la liberté. L'auteur s'adresse à l'Empereur-

„ Il eſt une obſervation qui fixe ici
„ toute l'attention de Votre Majeſté Im-
„ périale; c'eſt que vous prévoyez d'une
„ maniere ſure & poſitive la chûte du
„ commerce de l'Angleterre, la perte de
„ ſes vaiſſeaux, la ruine totale de cette
„ iſle avec toute ſa gloire: vos regards
„ pénétrans découvrent d'une maniere
„ diſtincte les fers qu'on fabrique pour
„ enchaîner ces fiers inſulaires, le deſ-
„ potiſme eſt ſur le point d'y courber
„ toutes ces têtes fieres & ſuperbes; dès
„ que vous avez vu les Anglois viſer à
„ devenir conquérans au-delà des mers,
„ vous avez prédit leur eſclavage; &
„ votre prédiction, ſur le point de s'ac-
„ complir, commence à réveiller quel-
„ ques eſprits. „

Et, dans un autre endroit, voici ce qui a fixé encore l'attention de l'Eſpion Anglois:

„ Envain voudroit-on alléguer pour
„ raiſon, qu'en Angleterre la dette publi-
„ que & les impôts ſont immenſes, ſi
„ on les compare à la reproduction. Auſſi
„ tout y eſt fort cher, mais les charmes
„ de la liberté ont apparemment ſervi
„ juſqu'à préſent de dédommagement.
„ Cependant, comme l'Amérique angloiſe
„ offre la même liberté; ſi des circonſ-
„ tances extraordinaires occaſionnoient
„ en Angleterre de nouveaux beſoins
„ publics conſidérables, elle ne pour-
„ roit peut-être pas y pourvoir par de
„ nouveaux impôts, ſans occaſionner
„ une émigration, & ſans contrarier ſes
„ établiſſemens d'induſtrie. Alors les
„ créanciers ſeront juſtement allarmés.

Je vous ai prévenu, Milord, dès ma première lettre, qu'elle avoit pour but de diſpoſer votre eſprit à des vérités allarmantes pour votre nation; je vous aban-

donne le ſoin de les méditer à loiſir.

Je vous prie de me faire paſſer le réſultat de vos méditations ; je ſais qu'elles ſont toujours profondes. Impatient d'en avoir connoiſſance, c'eſt dans l'eſpoir flatteur de les recevoir bientôt que je ſuſpens ici les miennes. Je ſuis toujours, Milord ; &c.

LETTRE VII.

Vous m'avez laiſſé bien longtems ſans réponſe, Milord ; vous m'avez fait languir ; je me faiſois des reproches de ma franchiſe ; je craignois de vous avoir allarmé ſur le ſort de votre nation, mais vous me raſſurez ; je ſoupçonne cependant que vous cherchez à m'éluder ; comptez, Milord, que vous ne m'échapperez pas, je vous le promets : vous n'avez pu, dites-vous, vous procurer le *Monarque accompli*, tant il eſt devenu rare ; vous deſirez que je vous tranſcrive le morceau oratoire ſi fort exalté par l'Eſpion Anglois, qui a mérité à cet ouvrage les honneurs de la brûlure. Voici cette apoſtrophe ſublime, pour me ſervir des termes mêmes de l'Eſpion :

„ O Peuples ! qui êtes ſi patiens dans

„ vos maux, que n'avez-vous le cou-
„ rage de mourir avec gloire & avec
„ généroſité ! Il eſt des tems, des
„ circonſtances où le lâche ſeul dit : *il*
„ *faut obéir & haïr.* Quand le mal eſt
„ ſans remède, & parvenu à ſon dernier
„ période, il faut, ou égorger les monſ-
„ tres qui dévorent la ſubſtance du pauvre
„ peuple, ou, ſi la fortune vient à trom-
„ per votre valeur, il faut ſi bien faire
„ qu'on ne meure pas ſans vengeance,
„ combattre en déſeſpérés, & ne ceder la
„ victoire aux auteurs de ſes maux, qu'au
„ prix de leur ſang ou de leurs larmes.
„ Peuples malheureux ! pour qui l'on
„ forge des fers d'une trempe ſi ſingu-
„ liere, ſachez au beſoin exterminer vos
„ tyrans ; que ce ſoit-là déſormais votre
„ déviſe. Les Rois trembleront devant
„ vous, & vous ne tremblerez devant
„ perſonne. Il eſt une époque qui devient

„ néceſſaire dans certains gouvernemens;
„ époque terrible, ſanglante, mais le
„ ſignal de la liberté dont je veux par-
„ ler : c'eſt-là que s'élèvent les grands
„ hommes; les uns attaquent, & les
„ autres défendent la liberté, qui, ſeule,
„ peut former des citoyens généreux.
„ Réduit à être témoin des maux qui
„ affligent ſa patrie, il faut, ou, à l'exem-
„ ple de Nerva, terminer le cours de ſes
„ jours, en maudiſſant les auteurs de
„ tant de calamités, ou prendre exemple
„ ſur ce vertueux Chinois, qui, juſte-
„ ment irrité des vexations des Grands,
„ ſe préſente à l'Empereur & lui porte
„ ſes plaintes : „ *Je viens*, dit-il, *m'offrir au ſupplice, auquel de pareilles repréſentations ont fait traîner ſix cent de mes concitoyens, & je t'avertis de te préparer à de nouvelles exécutions ; la Chine poſſede encore dix-huit mille compatriotes, qui,*

pour la même cauſe, viendront ſucceſſivement te redemander le même ſalaire. „ A „ ces mots l'empereur ſe tait; étonné de „ ſa fermeté, il lui accorde la récompenſe „ la plus flatteuſe pour un homme vertueux, la punition des coupables, & „ la ſuppreſſion des impôts. Voilà de „ quelle maniere ſe manifeſte le bien „ public. Grands de la terre! s'il en eſt „ parmi vous, dans ce ſiecle où nous „ vivons, qui n'aient des yeux que pour „ ne point voir, & des oreilles pour ne „ pas entendre; s'il eſt vrai que vous „ ayez un cœur de bronze, & que vous „ vous croyez faits pour inſulter à l'humanité, & l'avilir; apprenez qu'un Roi „ n'eſt puiſſant qu'à la tête d'une nation „ généreuſe & contente. La nation une „ fois avilie, le trône s'affaiſſe; tôt ou „ tard éclate une guerre civile, qui déploye les talens les plus cachés, & crée

„ les reſſources les plus inattendues : on
„ voit des hommes extraordinaires,
„ dignes de commander à des hommes ;
„ c'eſt un remede affreux, il eſt vrai,
„ mais après la ſtupeur de l'Etat, après
„ l'engourdiſſement des ames, il eſt in-
„ diſpenſable. La liberté ſeule enfante
„ des miracles, elle triomphe de la na-
„ ture ; elle fait croître des moiſſons ſur
„ la cime des rochers arides ; elle donne
„ un air riant aux régions les plus triſtes ;
„ elle éclaire des pâtres, & les rend plus
„ pénétrans que les ſuperbes eſclaves des
„ cours. Il faut opter, ou d'être heureux,
„ ou d'être miſérable ; déteſter l'eſclavage,
„ abhorrer la tyrannie, armer ſon bras :
„ point de milieu ; mourir avec gloire,
„ ou vivre malheureux & deshonoré. „

Faites-moi la grace, Milord, de me marquer ſans fard ce que vous penſez de cette période. En attendant votre déciſion, je ſuis, &c.

LETTRE VIII.

Vos couriers ſont plus fréquens qu'à l'ordinaire, Milord; je m'en réjouis, & je ſens que je reçois toujours vos miſſives avec un nouveau plaiſir: que j'y reconnois bien cette plume fine & délicate, qui prodigue les éloges avec un art inimitable. Mais ces éloges, que mon ambition dit ſi haut qu'elle voudroit mériter, ne doivent-ils pas faire bien rougir ma modeſtie?

Vous voulez, dites-vous, Milord, faire paſſer dans la langue angloiſe, l'apoſtrophe que j'ai tranſcrite du livre dont je vous avois parlé, & que j'ai pris la liberté de vous faire parvenir; mais vous déſeſpérez, ajoutez-vous, de rendre dans votre langue ce morceau de piece oratoire avec l'énergie qu'il renferme dans l'idiome

françois. Cette idée de votre part me rappelle, Milord, ce qu'a dit M. de Voltaire à cette occaſion, *qu'il en eſt des traductions comme des revers de tapiſſerie*, où l'on n'apperçoit plus que de groſſiers délinéamens. Mais vous ſavez mieux traduire que cela, Milord, ſûrement. Notre commerce épiſtolaire me fait bien regretter de ne pas ſavoir votre langue, & me fait bien ſentir tout l'avantage que vous avez ſur moi, puiſque vous parlez & écrivez le françois avec autant de pureté, d'élégance & de facilité que ſi vous étiez né ſur les bords de la Loire; & moi, je ne ſais pas un mot d'anglois, qui eſt votre langue maternelle. Je vous félicite, Milord, du plaiſir d'avoir entre les mains l'Eſpion anglois, & je ne ſuis pas étonné que vous le dévoriez. Continuez, Milord; plus vous avancerez dans votre lecture, & plus vous ſerez enchanté d'apprendre

& de recueillir tant d'anecdotes ſi intéreſſantes pour un philoſophe, un politique & un homme avide de nouveautés, & plus vous aurez d'eſtime pour l'auteur dont je regrette infiniment d'ignorer le nom. Il ſeroit bien à ſouhaiter qu'il eût continué d'écrire. Vous me dites, Milord, qu'on n'a pas le talent d'intéreſſer le public par des productions de cette nature & de ce goût-là dans votre patrie. Vous regrettez, dites-vous; que vos Littérateurs n'ayent point cette fineſſe d'expreſſion, & cette délicateſſe précieuſe, qui caractériſent les Ecrivains françois; c'eſt peut-être, Milord, la premiere fois qu'un Anglois aura rendu juſtice aux François. Pardon, Milord; on m'appelle; je ſuis obligé de vous quitter bruſquement, mais vous ne ceſſerez pas d'être préſent à mon eſprit. Je ſuis.

LETTRE IX.

QUELLE ſingularité, Milord ! après avoir cherché ſi long-tems le *Monarque accompli*, vous m'apprenez que vous l'avez trouvé, dans un jour de chaſſe, chez un vieux curé Fribourgeois, qui vous a reçu comme un ange. Il ignoroit donc, ſans doute, que vous étiez Anglois; que vous aviez le malheur de croire que Dieu n'eſt ni du pain ni du vin, & que ces myſtères ſont . . . Mais j'oublie que ce n'eſt pas ſur la Théologie que roule notre correſpondance.

Le bon Curé vous a donc fait remarquer un paſſage qui l'a ſi fort ſcandaliſé, & qui vous a d'autant plus frappé que l'eſpion Anglois ne l'a pas rapporté. En effet, il eſt remarquable, car je ne doute pas que ce ne ſoit le paragraphe que voici :„ l'Italie

E entiere vous tend les bras, on vient
„ d'y briſer le taliſman de l'imbécillité ;
„ un pontife philoſophe travaille à y ren-
„ verſer l'idole de la ſuperſtition ; il s'oc-
„ cupe des moyens d'y éteindre le feu
„ qu'avoient allumé, pendant un ſi long
„ eſpace de tems, l'enthouſiaſme & le
„ fanatiſme ; d'un ſouffle il vient de diſſi-
„ per, comme la pouſſiere, une ſociété
„ ennemie de toutes celles qui ne tra-
„ vailloient pas pour ſon intérêt ſecret. Un
„ petit nombre de ſages ramaſſent, dans
„ ces contrées ſi favoriſées du ciel, les
„ triſtes débris du trône des Céſars vos pré-
„ déceſſeurs, pour vous y faire aſſeoir ;
„ volez à Rome, montez au Capitole,
„ le triomphe vous eſt aſſuré ; daignez
„ vouloir, & l'Empire romain va renaître
„ de ſes ruines, plus floriſſant qu'il ne fut
„ jamais. „ C'eſt donc là le morceau qui
a tant outré le bon Curé du village ; il

ne peut pas ſe reſoudre à pardonner à l'auteur du *Monarque accompli* l'idée de déplacer le St. Pere. Vous ne ſauriez vous imaginer, Milord, combien la pétulance & la fureur du bon Prêtre m'ont amuſé. Ah ! s'il tenoit ce malheureux Auteur, comme il lui feroit payer cher une aſſertion ſi hardie ! Vous me demandez, Milord, ſi ce n'eſt point moi qui ſuis l'auteur de l'eſprit de Clément XIV ; vous ſavez, Milord, que je ne fis jamais d'outrage à la vérité ; vous m'avez deviné ; je ſuis charmé que cet ouvrage ait mérité vos éloges, malgré que l'Auteur ait été condamné aux anathêmes de Rome & de ſon Clergé intolérant.

Vous avez raiſon, Milord, je dois convenir avec vous que l'eſpion Anglois eſt un ouvrage unique dans ſon genre. Ce livre eſt charmant ; il peint avec tout l'art imaginable les ridicules & les tra-

vers des François, en même tems qu'il prend à tâche de vanger le mérite outragé & perſécuté avec tant d'acharnement.

Je ſuis, Milord, &c.

LETTRE X.

AH! ne le croyez point, Milord ; il eſt faux que je ſois entiché des maximes d'une philoſophie mécontente & jalouſe, qui, ſous prétexte de ramener la juſtice ou le regne d'Aſtrée ſur la terre, voudroit confondre tous les rangs, pour introduire dans les ſociétés civiliſées une égalité chimérique, qui ne ſubſiſta pas même dans les hordes les plus ſauvages. Il y avoit ſûrement un peu d'humeur dans les réflexions que vous venez de me faire paſſer ; d'ailleurs nos principes ſont les mêmes, il ne s'agit plus que de nous entendre. Non, Milord, je n'ai point cherché à déprimer la nobleſſe. Je ſais très-bien que, dans la néceſſité cruelle qui met ſi fréquemment les nations en armes, l'on ne doit pas anéantir l'eſprit militaire,

ni arracher à la valeur la considération qui lui est due. Je n'ai prétendu autre chose que rappeler la noblesse à sa véritable origine & à son institution naturelle. Je suis bien persuadé que la justice, toujours unie aux intérêts de l'état, ne peut pas se proposer d'introduire dans les nations une égalité démocratique, qui dégénérerait bientôt en confusion. Je sais que les empires ont besoin de défenseurs animés par l'honneur, de défenseurs à qui l'éducation ait inspiré des sentimens élevés; je conviens qu'ils doivent être recompensés par des distinctions honorables, par la considération publique; en un mot, par des récompenses méritées; mais convenez aussi, Milord, que la justice ne peut pas approuver que la noblesse, elle-même, lorsqu'elle vit dans l'oisiveté, jouisse de privilèges onéreux pour le reste des Citoyens, &

ne supporte rien des fardeaux, qui sont ainsi cruellement repoussés sur la partie la plus foible & la plus laborieuse des nations. Le noble qui, par état, est le défenseur de son pays; le grand, qui donne ses conseils aux Souverains; le Magistrat, qui consacre ses veilles au maintien de la justice & du bon ordre, sont des Citoyens justement distingués des autres, & qui ne doivent pas être confondus avec le citoyen obscur qui ne rend pas les mêmes services à la patrie. Convenez encore, Milord, que l'équité naturelle, dont les loix sont plus saintes que les folles conventions des hommes, met au néant des privileges accordés par l'injustice, soutenus par la violence & confirmés par les siécles. Le pacte social exige que nulle classe de Citoyens ne s'arroge le droit de tourmenter les autres; il met le foible sous la sauve-garde

du puissant ; le cultivateur sous la protection de son Seigneur : le château du noble doit être de même que son cœur l'asyle de ses payſans opprimés. Une nobleſſe vertueuſe, citoyenne, éclairée, doit être la protectrice comme le modele des peuples ; ſes membres, bien unis, ſont de droit les repréſentans des nations ; voilà pourquoi ils devroient être un rempart que la tyrannie ne pourroit jamais renverſer. Je ne crains pas d'être démenti là-deſſus par la nobleſſe Angloiſe : mais n'a-t-elle aucun reproche à ſe faire relativement à cet objet ? Convenez donc, Milord, que des nobles, oppreſſeurs, ſans lumieres & ſans mœurs, après avoir accablé leurs propres ſujets, finiſſent par être accablés eux-mêmes à leur tour ; n'avez-vous point à redouter cela dans votre île ? N'eſt-il pas vrai, Milord, que le rang doit annoncer une ſupériorité de

vertus, de talens & d'expériences, à laquelle ſont dûs le reſpect & la conſidération ? N'eſt-il pas vrai que les grandes places annoncent la puiſſance, la capacité, la volonté de faire le bien, une autorité légitime à laquelle, pour leur propre intérêt, les hommes ſont obligés de ſe ſoumettre : par conſéquent les nobles, les guerriers, les grands, les hommes élevés en dignité, ne doivent ſe diſtinguer que par des vertus & par les connoiſſances qui conviennent à leur état ; par conſéquent il leur eſt défendu de ſe dégrader par une conduite ſervile, ou par des vices capables de les confondre avec de vils eſclaves, ou avec la plus baſſe populace. Nobleſſe, Milord, eſt un mot fait pour annoncer le courage, la grandeur d'ame, une volonté ferme & conſtante de maintenir les droits de la ſociété. En conſéquence, la nobleſſe, le rang &

la grandeur ſont des mots vuides de ſens, dès qu'ils ne procurent aucun avantage au public ; ils ne méritent même que le mépris & l'indignation quand les nobles ne font que du mal : ne ſeroit-il donc pas de la derniere injuſtice d'exiger pour les dignités, la naiſſance ou les places, des ſentimens qui ne ſont dûs qu'aux qualités perſonnelles que ces mots peignent à notre imagination. Je ne crains pas d'être contredit par un noble du premier vol, comme vous, Milord, qui êtes un modèle accompli de toutes les qualités qui doivent caractériſer la vraie nobleſſe ; mais en vous rendant juſtice, Milord ; je me garderai bien d'en dire autant de tant d'autres nobles Anglois. Je ſuis avec autant de déférence que de ſincérité, &c.

LETTRE XI.

Je suis charmé, Milord, que vous ayez goûté mes réflexions ; je rends hommage comme vous au *Monarque accompli*, c'est un ouvrage profond de politique & de morale ; c'est un véritable code de l'humanité. Telle est aussi la justice qu'on lui rend assez universellement. Vous me pressez bien vivement, Milord, pour que je vous fasse passer les réflexions que je vous ai promise sur les vices du gouvernement Britannique. Ce n'est pas un petit ouvrage, Milord ; d'autant plus que je m'attends à essuyer bien des objections & des contradictions de votre part. Je me flatte néanmoins de réussir à vous dessiller les yeux, & vous arracher même l'aveu que vous vous rangez de mon avis ; c'est dans cette douce confiance que je suis, Milord.

LETTRE XII.

POUR me conformer à vos desirs, Milord, je me hâte de vous satisfaire, & j'entre en matiere sans autre prélude que la priere de vouloir bien me suivre avec un peu de patience & de bonté. Pour cet effet, permettez que je remonte à l'origine de votre gouvernement. N'est-il pas vrai, Milord, que Guillaume, Duc de Normandie, ne pouvant s'assurer de la fidélité des Seigneurs Normands qui l'avoient aidé à faire la conquête de l'Angleterre, qu'en les enrichissant des dépouilles des vaincus, leur donna de grandes terres; mais aussi, que, portant dans son nouveau Royaume les loix & le gouvernement auxquels les Seigneurs de son Duché étoient accoutumés, il fut trop jaloux de son pouvoir pour ne pas établir une

ſubordination plus exacte que celle qui étoit obſervée auparavant en Angleterre comme en France. Vous n'ignorez pas, Milord, que les principales cauſes de la foibleſſe des ſucceſſeurs de Hugues Capet, provenoient uniquement de ce que leur autorité ne s'exerçoit que ſur des vaſſaux immédiats, que peu de fiefs relevoient directement de la couronne, & que ces Souverains n'avoient de relation préciſe qu'avec un petit nombre de Seigneurs; vous vous rappellerez, en conſéquence, Milord, que ces vaſſaux des Rois de France avoient pour la plûpart des forces trop conſidérables pour qu'ils puſſent être forcés à s'acquitter exactement des devoirs auxquels les obligeoient leur foi & leur hommage; & ce fut pour éviter des inconvéniens ſi grands & ſi importans, que Guillaume jugea à propos de partager ſa conquête, en la diviſant en

un très-grand nombre de baronnies, qui releverent toutes de lui. Ce fut ainſi que tous les Seigneurs de l'Angleterre devinrent ſes vaſſaux immédiats, & que tous le reconnurent pour leur Suzerain direct; & c'eſt par ce moyen, bien digne de remarque de votre part, Milord, qu'aucun d'eux en particulier ne ſe trouva point aſſez puiſſant pour oſer meſurer ſes forces avec les ſiennes. A cette ſage précaution, Guillaume ajouta celle encore d'inſcrire, dans les Chartes d'inveſtiture qu'il leur en fit délivrer, les conditions auxquelles il conferoit ces fiefs, & s'y réſerva particuliérement quelques droits de Juſtice & d'inſpection. Quoique cette précaution fut naturellement une amplification de frein à leur égard, il n'étoit cependant pas aſſez fort, aſſez puiſſant pour réprimer entiérement l'indocilité des Seigneurs vaſſaux; ils pouvoient encore ſe révolter

ſans doute ; mais du moins ne pouvoient-ils pas aſpirer à la même indépendance qu'affectoient les Seigneurs trop puiſſans qui relevoient du Roi de France. C'eſt pour cela que les Barons d'Angleterre, faiſant des remontrances à Henri III, ſur ce qu'il révoquoit les deux célèbres Chartes que *Jean-Sans-Terre*, ſon pere, avoit données à la nation, & que lui-même avoit juré d'obſerver, l'Evêque de Wincheſter, Miniſtre de ce Prince, leur répondit ; „ que les Pairs d'Angleterre portoient leurs prétentions bien haut, & „ s'en faiſoient beaucoup accroire, s'ils „ vouloient ſe mettre ſur la même ligne „ que les pairs de France ; mais qu'il y „ avoit une extrême différence entre „ les uns & les autres. „

Les choſes ont bien changé dès-lors, Milord, de l'aveu même d'un écrivain Anglois, puiſque c'eſt aux Pairs de France, qu'on

qu'on peut véritablement dire aujourd'hui qu'ils s'en font beaucoup accroire, s'ils prétendoient comparer leur autorité à celle des Pairs d'Angleterre.

Seconde Section.

Vous savez, Milord, que les Seigneurs Normands favoriserent toutes les vexations du nouveau Roi, d'abord pour le mettre en état de faire de plus grandes largesses, mais principalement pour s'autoriser eux-mêmes de son exemple à vexer les habitans de leurs terres; mais, Milord, une expérience journaliere nous prouve que tout prend fin, qu'il y a un terme à tout; dès qu'il ne resta plus rien à piller, on sentit la nécessité de recourir aux loix, & d'établir un certain ordre pour affermir des fortunes élevées par des rapines. Qu'en arriva-t-il, Milord? c'est que l'avarice qui avoit uni les

vainqueurs, les diviſa bientôt tous. Les Princes étoient perſuadés qu'ils avoient trop donné, & que leurs conceſſions avoient été exceſſives : les vaſſaux, au contraire, ſe croyoient lezés, & trouvoient n'avoir pas à beaucoup près aſſez reçu. Il en réſulta un mécontentement qui n'étoit pas moins grand chez les vaſſaux, qu'il pouvoit l'être chez le Prince, & comme les ſucceſſeurs de Guillaume ne tarderent pas longtems à déployer le deſir d'abuſer de leurs forces, & qu'ils agirent même avec une hauteur dont la fierté des Seigneurs de fiefs dût beaucoup ſouffrir, ils devinrent bientôt ſuſpects à la nation ; mais comme les Barons étoient trop foibles, chacun en ſon particulier, pour réſiſter à l'autorité royale, il leur étoit naturel de ſe réunir & de faire corps ; c'eſt auſſi ce qu'ils firent ; &, par un contraſte aſſez ſingulier, dans

le tems même que les Rois de France combattoient ſucceſſivement contre différens Seigneurs, & les mettoient aux priſes les uns avec les autres dans l'eſpérance de les abattre les uns après les autres en profitant de leurs diviſions, il arrivoit, au contraire, qu'en Angleterre les Rois ne pouvoient tirer aucun avantage de la politique par laquelle Guillaume avoit voulu ſe rendre puiſſant, en ne formant que des fiefs peu conſidérables. Il eſt même vraiſemblable, que, pendant le tems que durerent toutes ces diviſions, les naturels du pays favoriſerent le parti des Barons, & lui donnerent même des ſecours; ſans quoi, s'ils ne l'avoient pas fait, pourquoi trouveroit-on dans les diverſes Chartes que les Seigneurs firent ſigner à Jean-Sans-Terre, des articles qui établiſſent les privileges de Londres & de pluſieurs autres villes, en tem-

pérant même l'empire des Barons sur leurs sujets ; car, dans ces tems d'usurpations, les mœurs & les principes des grands ne les portoient pas plus qu'aujourd'hui à diminuer leurs droits par générosité ; c'est ce que vous n'ignorez pas, Milord.

Troisieme Section.

Les droits du Roi & des barons étoient, comme vous savez, Milord, fixés & déterminés dans la grande *charte* & dans la *charte des forêts*, de même que les immunités de la nation. Mais, par une suite naturelle de la coutume vicieuse de ce siecle d'ignorance & de barbarie, plus on avoit de raisons de ne pas compter sur les loix & sur les traités, & moins on prenoit de précautions & de mesures, pour en assûrer l'exécution. Conséquemment à cela, tandis que les succes-

seurs de Jean-sans-terre ne s'occupoient que du soin de violer les deux chartes que la nécessité lui avoit arrachées ; la nation toujours inquiette ne cessa jamais de se plaindre & de demander par ses menaces la réparation des torts qu'on lui avoit faits. Une chose, Milord, qui mérite d'être particuliérement observée, & que comme moi vous voudrez bien s'il vous plaît ne pas perdre un instant de vue ; c'est que l'histoire de l'Angleterre nous présente par tout, que le germe & l'ame de tous les grands évènemens qu'on y voit, proviennent presque absolument tous de cette opposition d'intérêt. Vous voudrez bien me dispenser, Milord, d'entrer à ce sujet dans de plus grands détails, convaincu comme je le suis que ces détails vous sont beaucoup plus familiers & mieux connus qu'à moi. Je me contenterai donc de vous faire remarquer à cet égard,

que ce ne fut pendant longtems qu'un flux & reflux de guerres, faites ſans habileté, & de traités conclus & ſignés ſans bonne foi, qu'on ne pouvoit appeler alors, comme aujourd'hui, que des menſonges politiques. Il réſulte donc néceſſairement de ce conflict perpétuel, que la nation toujours agitée, parce qu'elle ne fut jamais contente de ſon gouvernement, en chercha toujours un meilleur ſans ſavoir où le trouver; & je ne vois pas que l'Angleterre ait retiré d'autre avantage de ſes premiers troubles, que celui d'avoir conçu pour la grande charte ce reſpect, qui, loin de diminuer, s'eſt conſervé d'âge en âge, ſans que les plus longues diſtractions & les plus grandes erreurs politiques ayent pu éteindre, pas même altérer, ce ſentiment précieux; ſi je puis m'exprimer ainſi, puiſque c'eſt toujours cette grande charte qui a ſervi

dès-lors, & qui ſert encore de bouſſole à la nation, qui, véritablement, lui doit le gouvernement dont elle jouit encore aujourd'hui.

Je ne puis cependant vous diſſimuler, Milord, que, quoique la nation Angloiſe ait de fortes raiſons pour ſe tenir colée avec tant d'attachement à cette grande charte, je ſuis cependant bien éloigné de la regarder comme le modèle & le chef-d'œuvre de la politique. Je rends juſtice aux Anglois; ils ſe ſont toujours réunis pour défendre courageuſement leur liberté, quand ils l'ont vûe dans quelque danger; ils ne ſe ſont même jamais laſſés de combattre pour l'aſſurer : mais il ſemble qu'ils auroient dû s'inſtruire par leurs ſuccès comme par leurs diſgraces.

Je conviens, à la vérité, qu'ils n'étoient pas loin d'en recueillir le fruit, lorſqu'ils

s'occupèrent du soin de donner une forme régulière à leur gouvernement ; mais, malheureusement, les prétentions opposées des maisons de Lancastre & d'Yorck faisant oublier les questions de la prérogative Royale, il arriva qu'on ne s'occupa plus que des droits particuliers de quelques princes, qui s'emparoient du trône les armes à la main. L'esprit patriotique fit alors place à l'esprit de parti. Les deux factions eurent pour leurs chefs une complaisance dangereuse, en leur permettant tout pour les faire triompher de leurs ennemis, ou pour les affermir sur le trône.

Les Rois en profiterent pour franchir les bornes prescrites à leur autorité, ils s'arrogèrent de nouvelles prérogatives ; c'est ainsi qu'insensiblement, & sans même s'en appercevoir, les Anglois se disposoient en quelque sorte à supporter le despotisme de Henri VIII : remarquez

bien, Milord, que ſous le regne de ce prince, il y avoit bien une charte, il y avoit bien un parlement : il ſemble donc que les volontés du monarque devoient être ſoumiſes à la reviſion des deux chambres aſſemblées avec appareil, & ſans la ratification deſquelles aucun règlement ne pouvoit avoir force de loi. Cependant, Milord, y a-t-il un ſeul peuple dont l'hiſtoire préſente une ſuite de baſſeſſes, de cruautés, de tyrannies & d'atrocités plus effrayantes & plus épouvantables que la vôtre à cette époque.

Quatrieme Section.

Je ſais, Milord, que les grandes affaires de l'Europe auxquelles l'Angleterre prit part, l'empêcherent de s'occuper alors de ſes affaires domeſtiques. Cela joint aux querelles de Religion, occaſionnées par la nouvelle doctrine de Luther, forma une

révolution dont il réſulta deux partis, pour le moins autant animés l'un contre l'autre que l'avoient été la *Roſe blanche* & la *Roſe Rouge*; partis, qui furent tous les deux également diſpoſés à ſacrifier la cauſe publique à leurs intérêts particuliers, ſi nous devons en croire Rapin Thoiras, dont vous voudrez bien, Milord, que je mette ſous vos yeux ce qu'il dit à cette occaſion.

„ Comme Henri VIII tenoit une „ eſpèce de milieu entre les novateurs „ & ceux qui étoient attachés à l'ancienne „ doctrine, perſonne ne pouvoit ſe per- „ ſuader qu'il put demeurer longtems „ dans cette ſituation ; ceux qui ſou- „ haitoient la réformation, craignoient „ ne pouvoir mieux faire que de lui „ complaire en toutes choſes, afin de „ pouvoir le porter par dégrés à la „ pouſſer plus avant; tout de même, les

„ partiſans de l'ancienne religion, voyant
„ de tels commencemens, craignoient
„ qu'il n'allât plus loin, & que leur
„ réſiſtance ne lui fit plûtôt achever ſon
„ ouvrage. Ainſi, chacun des deux par-
„ tis s'efforçant de le mettre dans ſes
„ intérêts, il en réſultoit pour lui une
„ autorité, dont aucun de ſes prédéceſ-
„ ſeurs n'avoit joui, & qu'il n'auroit pu
„ uſurper dans d'autres circonſtances ſans
„ courir riſque de ſe perdre.

On ne peut diſconvenir que ce furent les mêmes cauſes qui favoriſerent les entrepriſes d'Edouard & de la Reine Marie, qui, en défendant avec chaleur la religion qu'ils profeſſoient, étoient bien ſûrs d'avoir pour eux un parti conſidérable qui les protégeoit, & leur permettoit de faire de nouvelles entrepriſes, ſouvent même contraires aux loix. Les anciennes mœurs ne ſubſiſtoient plus, & les

soins de la liberté & du gouvernement étoient d'autant plus négligés, que les Anglois commençoient à s'occuper sérieusement du commerce & des établissemens qu'ils formoient dans le nouveau monde. On crut enfin respirer après les regnes trop durs qu'on avoit éprouvés, & contre lesquels on s'étoit contenté de murmurer; on se crut même trop heureux d'obéir à Elisabeth, princesse aussi jalouse de son autorité qu'aucun tyran, mais assez éclairée pour savoir que la puissance se perd elle-même si elle ne s'établit pas avec les plus grands ménagemens. En effet, ce furent la prudence & le courage d'Elisabeth qui la firent respecter: les Anglois étoient sans doute bien loin de prévoir alors, que cette princesse s'arrogeoit certaines prérogatives dont ses successeurs abuseroient immanquablement; ou si, du moins, ils le prévi-

rent, ils crurent sans doute que ces prérogatives étoient nécessaires pour l'affermissement de la tranquillité publique, dans un tems où l'Angleterre étoit en proie au fanatisme de quelques citoyens, qui ne respiroient que le trouble, & qu'elle avoit affaire au-dehors à des ennemis très-puissans. La nation Angloise, jusqu'au regne de Henri VIII, n'avoit combattu que pour le choix de ses tyrans. Il est vrai, & j'en conviens franchement, qu'en même tems qu'elle en faisoit choix, elle se préparoit à les combattre un jour, à les punir, ou à les chasser. Je rends justice, Milord, à votre nation; elle a connu la premiere l'injustice & le néant du pouvoir ecclésiastique, les limites de l'autorité royale, & les abus du gouvernement féodal. Si les Rois d'Angleterre se sont crus longtems absolus, c'est parce que tous ceux de l'Europe l'étoient. Jacques I, prince foible,

& qui craignoit par conſéquent de voir échapper ſon autorité de ſes mains, attachoit un pouvoir ſans limites à la monarchie, de la meilleure foi du monde. Il avoit puiſé dans la lecture de quelques théologiens, cette héréſie politique dont il faiſoit ſes délices, *qu'il ne tenoit ſon autorité que de Dieu*; il s'en croyoit le vicaire, bien perſuadé qu'on ne pouvoit mettre des bornes à ſa puiſſance ſans commettre un ſacrilege. Votre Roi d'aujourd'hui, Milord, n'auroit-il point peut-être la même façon de penſer? C'eſt le reproche qu'une partie de l'oppoſition lui a fait plus d'une fois publiquement; & ce pourroit bien ne pas être tout-à-fait ſans fondement.

Souffrez, Milord, que je mette à cette occaſion ſous vos yeux un trait particulier du *Monarque accompli*, ...„ La ſou„ veraineté, y eſt-il dit, réſide originai-

„ rement dans le peuple, & dans cha-
„ que particulier par rapport à ſoi-mê-
„ me; c'eſt donc le tranſport & la réu-
„ nion de tous les droits particuliers dans
„ la perſonne du ſouverain, qui le conſ-
„ titue tel, & qui produit véritablement
„ la ſouveraineté. Il n'eſt donc pas vrai
„ qu'un gouvernement, qui réſide tout
„ entier dans la main d'un ſeul, ne peut
„ avoir pour loi fondamentale que la
„ volonté d'un ſeul..... Il eſt faux que
„ Dieu ſoit la cauſe immédiate de la ſou-
„ veraineté : ce ſentiment n'a de fonde-
„ ment que dans l'adulation & dans la
„ flatterie, par laquelle, pour rendre l'au-
„ torité des ſouverains plus abſolue, on
„ a voulu la rendre entiérement indé-
„ pendante de toute convention humai-
„ ne ; d'où il réſulte que tout monarque,
„ qui prétend ne devoir rendre compte
„ de ſa conduite qu'à Dieu ſeul, vomit

„ un blaſphême qui outrage Dieu & le
„ hommes, & dégage ſur le champ ſes
„ ſujets du ſerment de fidélité, ou qui,
„ plutôt, les arme contre lui; parce
„ que, dans ce moment, il ravit toutes
„ les portions de liberté qui lui étoient
„ confiées; il uſurpe le dépôt ſacré de
„ chaque particulier, pour ne lui laiſſer
„ que des fers & des chaines. „

Si je ne me fais pas illuſion, je ſoupçonne fort que les vérités frappantes & allarmantes, pour les Tibere & les Néron, que je viens d'étaler, fixeront avec juſtice toute votre attention. En attendant le réſultat de vos réflexions, je ſuis, Milord.

LETTRE XIII.

Je vous demande bien pardon, Milord, ſi je ne vous fais pas paſſer ſur le champ les éclairciſſemens que vous me demandez ſur l'origine des ſociétés & ſur le pacte ſocial ; cela m'écarteroit trop de mon ſujet : n'auriez-vous point peut-être quelque intérêt ſecret à n'être pas éclairé ſur les vices de vos conſtitutions nationales, Milord ! Je vous ſoupçonnerois preſque d'être royaliſte : ſi je ne ſavois pas parfaitement que vous regorgez, en quelque maniere, de biens & de richeſſes, je ſerois tenté de croire que vous viſez à être corrompu par votre monarque ; vous m'entendez, Milord ; quoiqu'il puiſſe en être, il faut que vous avaliez la pillule ; daignez donc me ſuivre, je vous prie, & ne perdez pas

de vue ce qui a précédé la queſtion que je développe, & qui me paroît devoir piquer ſûrement la curioſité de vos compatriotes ; je vais donc reprendre, Milord, le fil de mes idées.

Cinquieme Section.

Pour donc revenir ſur mes pas, Milord ; je crois vous avoir fait remarquer que Jacques I ſe croyoit deſpote en toute plénitude de pouvoir ; & qu'il ſe regardoit comme le vicaire de Dieu ſur la terre, de la meilleure foi du monde ; j'ajouterai même qu'il manifeſta cette idée avec une telle franchiſe, avec une ſimplicité tellement aveugle, qu'elle ne lui laiſſa pas même aſſez de défiance ſur ſes prétentions, pour s'apprêter à les appuier d'avance par la force ; & qu'il fut, enfin, ſi bien entretenu dans cette illuſion par ſon clergé & ſes propres courtiſans, qu'il

perſévéra juſqu'à la mort dans cette héréſie politique. Jacques I mourut donc plein d'eſtime de lui-même & de ſa puiſſance, mais mépriſé de la nation Angloiſe qui avoit reconnu la foibleſſe d'un prince qui n'avoit ſu qu'apprécier ſes forces, ſans avoir l'énergie d'en faire uſage. Permettez à préſent, Milord, que je vous faſſe remarquer quelles furent les cauſes qui favoriſérent les progrès du deſpotiſme de ce foible monarque. En remontant aux tems qui précéderent ſon regne, nous voyons que les Anglois, diſtraits, occupés par les querelles des prêtres, par de nouveaux plaiſirs, & peut-être principalement par le luxe, ne s'occupoient point de leur liberté avec cette chaleur, avec cette inquiétude pour l'avenir, qu'ils y apporterent dans la ſuite. Ils n'avoient encore alors aucune idée nette des principes du droit naturel, & de la nature des loix;

ils étoient même fort peu inſtruits de leurs antiquités ; ſe laiſſoient mollement gouverner par des exemples & des uſages ; & ne ſe doutoient pas même que l'injuſtice & l'audace des derniers princes pourroient un jour, ſous le nom de prérogative, devenir des titres pour leurs ſucceſſeurs. Une choſe incroyable même, & que vous aurez peine à combiner, Milord ; c'eſt que, par la diſpoſition des eſprits, ce furent bien la faibleſſe même & la timidité de Jacques I qui favoriſérent les progrès du deſpotiſme ; mais ce furent elles auſſi qui l'empêcherent ſans doute de ſe fixer à quelqu'une de ces entrepriſes hardies & tranchantes, qui auroient probablement retiré les Anglois de leur aſſoupiſſement. Je crois devoir, Milord, vous faire encore remarquer, que ſi les querelles de religion avoient beaucoup contribué à étendre la prérogative

royale, elles ne tardèrent pas non plus à réparer tous les torts qu'elles avoient fait à la liberté. Une nouvelle ſecte, compoſée d'hommes auſtères & rigides, voyoit avec indignation, dans l'Egliſe d'Angleterre, ces reſtes de la hiérarchie & des cérémonies de la religion romaine, que la Reine Eliſabeth y avoit laiſſé ſubſiſter. En conſéquence, les presbitériens, uniquement occupés du ſoin de ſe vanger de la haine que le Roi leur témoignoit, firent naître un nouvel eſprit dans la nation Angloiſe. Un des effets de cette vengeance fut de joindre des queſtions de politique aux queſtions de théologie. En effet, ils portèrent alors des regards inquiets juſques ſur la conduite du prince, oſèrent lui demander quel étoit le titre de ſes droits, & eurent la hardieſſe de les diſcuter. Mais il eſt indiſpenſable de remarquer, Milord, que jamais les presbitériens n'aü-

roient réuſſi à lever le voile myſtérieux ſous lequel ſe cachoit la majeſté royale, non plus qu'à remplir le cœur de leurs compatriotes du bel enthouſiaſme de la liberté, s'ils n'avoient retiré de la pouſſiere des archives cette *grande charte*, qu'on ne connoiſſoit plus que de nom, & qui, cependant, avoit ſervi pendant ſi longtems de loi fondamentale aux Anglois. Je conviens bien, Milord, que de ſimples raiſonnemens n'auroient pu frapper que très-foiblement les eſprits; mais la vue de la grande charte exalta les ames; on fut généralement indigné de voir combien tous les ordres de l'Etat avoient dégénéré : on n'enviſagea plus le monarque que comme un ennemi domeſtique, qui avoit ſouſtrait à la nation de quoi aggrandir ſon autorité particuliere, pour étendre ſon pouvoir aux dépens de chaque Anglois. Bientôt on rendit à *l'ancienne charte*

toute ſon autorité, & chaque citoyen put y lire, put y apprendre ce qu'il devoit être. Qui pourroit croire, Milord, ce que vous ne manquerez pas d'obſerver ſans doute? Que les communes ignoroient depuis longtems leur pouvoir; qu'elles en étoient même ſi peu inſtruites, que quand les parlemens étoient prolongés au-delà d'une ſeſſion, le chancelier ne faiſoit aucune difficulté d'appeler par ſes lettres de nouveaux membres à la place de ceux qu'il jugeoit arbitrairement hors d'état de s'y rendre. Mais après un peu d'étude de la grande charte, il ſurvint bien des changemens; on força la cour à renoncer à cette prérogative uſurpée; les communes s'établirent les ſeuls juges de la validité des élections, & s'arrogèrent en ſus le droit de punir les juges mêmes à la pourſuite deſquels on oſeroit arrêter un de leurs membres, & tous ceux qui ſe

feroient chargés de l'exécution d'un pareil arrêt. Bientôt après on vit du plus mauvais œil la cour de *haute commiſſion* établie par Eliſabeth, cette cour tyrannique dont les juges, nommés par le Roi, décidoient arbitrairement de toutes les affaires eccléſiaſtiques : on murmura hautement contre certaine juriſdiction portant le titre de *chambre étoilée*, compoſée de juges tirés du conſeil du prince, & qui exerçoit un pouvoir purement arbitraire dans les matieres civiles; cette tyrannie, qui s'exerçoit ſous le maſque illuſoire mais dangereux de la juſtice, revolta tous les eſprits; & ce tribunal odieux fut détruit. C'eſt ainſi, Milord, que votre nation s'éclaira ſur le paſſé; voilà ce qui la rendit plus ſourcilleuſe, plus précautionnée & plus circonſpecte ſur l'avenir; & ce ne fut plus dès-lors avec la même complaiſance, la même facilité

qu'auparavant, qu'on accorda des subsides. Enfin, la véritable époque de la liberté Angloise, fut le bill passé l'an 1624, qui donnoit à chaque citoyen la liberté pléniere de faire tout ce qu'il jugeroit à propos, pourvu qu'il ne fît tort à personne. Dès cette mémorable époque, le citoyen ne dut plus répondre de sa conduite qu'à la loi, & la loi ne fut plus soumise, ni à la prérogative royale, ni à aucune autorité quelconque. Je ne finirois plus, Milord, si je descendois dans le détail de tous les établissemens, de toutes les loix & de tous les réglemens que firent les Anglois pour rapprocher leur constitution de *la grande charte*; mais je ne puis me dispenser de vous faire observer, que, sans le zèle des presbitériens à prêcher, à étendre leurs opinions théologiques, il est à présumer que cet esprit de liberté, qu'ils avoient inspiré pour se

venger d'un gouvernement qui leur étoit oppoſé, n'auroit produit qu'une effervescence paſſagere : oui, Milord, il eſt probable que, ſans leurs principes politiques, il n'auroit réſulté de leur haine contre l'épiſcopat & contre les cérémonies ſuperſtitieuſes de l'égliſe Anglicane, que des guerres inutiles; & que le fanatiſme eut fait répandre le ſang à grands flots, ſans avoir cimenté l'érection d'un gouvernement auſſi reſpectable que ſage.

Sixieme ſection.

Je ne puis trop vous le répéter, Milord; votre nation doit une reconnoiſſance infinie aux *puritains*, cette ſecte formée des plus ardens presbitériens, qui, ſans ménagement pour les évêques & pour le monarque, viſerent également à la deſtruction de l'eſpicopat & à l'anéantiſſement de la royauté. Vous avez lu,

cela n'eſt pas douteux, Milord, l'hiſtoire de la maiſon Stuart par Mr. Hume, l'un de vos hiſtoriens philoſophes : n'y avez-vous pas remarqué, Milord, que le fanatiſme & la liberté ſe prêtent toujours une force mutuelle ; que l'un ſe ſoutient conſtamment par l'autre, & que ſans ce ſecours réciproque, les Anglois ne ſeroient jamais parvenus à recouvrer leur liberté.

Rappelez-vous, Milord, les événemens de cette guerre mémorable, qui ne fut terminée que par la mort tragique de Charles I, ce Roi de la Grande-Bretagne à qui Cromwel fit trancher la tête ſur un échaffaud : époque qui devroit faire trembler juſques ſur le trône votre Monarque d'aujourd'hui, s'il étoit aſſez heureux pour raiſonner philoſophiquement. Oui, Milord, je le répéte, la fin tragique de l'infortuné Charles, & la tyrannie de Cromwel...Quelle matiere aux retours les

plus ſérieux ſur lui-même ! Quelle leçon pour lui & pour tous les Princes qui ſe laiſſent enivrer par la fortune ! mais quelle leçon encore pour les peuples ; pour cette partie malheureuſe de l'humanité, preſque toujours opprimée par ceux qui devroient n'avoir d'autres loix que de la défendre. Vous vous imaginez, Milord, qu'autant en pend à l'oreille des braves Américains qui ont ſécoué le joug de votre gouvernement : vous aimez à vous perſuader qu'ils gémiſſent déja ſous le ſceptre de fer du *Congrès*, & que ce ſceptre s'appéſantiſſant toujours de plus en plus, leur fera regretter un jour les fers & les chaînes que leur préparoit la mere patrie. Quelle erreur, Milord ! & que je ſuis loin de croire & de prévoir l'ombre même d'une choſe pareille. Croyez bien, Milord, que jamais les habitans des colonies Angloiſes, n'auroient penſé à ſécouer le joug de la

mere-patrie, s'ils n'avoient pas éprouvé que celle-ci tendoit à les ſucer juſqu'à extinction, & ne les avoit réduit à la triſte alternative de végeter dans les fers & dans la derniere des miſeres, ou d'armer leur bras pour défendre leur vie, leurs biens & leur liberté. Eh! comment pourroit-on prétendre que des peuples ſi cruellement tourmentés puſſent aimer un joug qui les écraſe? Comment eſpérer qu'ils ſe puiſſent croire liés par l'intérêt ou par des devoirs avec de ſi durs oppreſſeurs? Quoi! Milord, au premier murmure que leur ont arraché la miſere, le déſeſpoir & l'oppreſſion; le parti miniſteriel aura crié à l'infidélité, à la révolte, à la rebellion; il aura couvert leurs champs d'armées deſtinées à les détruire par le fer & par le feu; à la ſuite des ordres les plus atroces, ils auront été égorgés comme des agneaux, on aura bû leur ſang, on l'aura verſé à grands flots, &

la plainte même pourroit leur être interdite. Non, Milord, vous ne me ferez jamais croire que vous n'êtes pas trop raiſonnable pour ne point convenir qu'on a forcé ces pauvres malheureux à combattre en déſeſpérés, & à ne céder la victoire aux auteurs de leurs maux, qu'au prix du ſang & des larmes de leurs tyrans, diſons mieux, de leurs cruels bourreaux. Et je ne ſaurois aſſez le répéter à toutes les nations opprimées : „ Peuples malheu-
„ reux ! pour qui l'on forge des fers d'une
„ trempe ſi dure & ſi particuliere ; ſachez
„ au beſoin égorger les monſtres qui dé-
„ vorent vos ſubſtances ; ou ſi la fortune
„ vient à tromper votre valeur, prenez,
„ du moins, ſi bien vos meſures, que vous
„ ne périſſiez pas ſans vengeance. Com-
„ battez en déſeſpérés, & ne cédez la
„ victoire aux auteurs de vos maux, qu'au
„ prix de leur ſang, & qu'après avoir

„ porté dans la plupart des maiſons de
„ ces hommes barbares, bien des ſou-
„ pirs, du deuil & des larmes. Vous, bra-
„ ves inſurgens de l'Amérique ! exterми-
„ nez donc vos tyrans, & que telle ſoit
„ déſormais votre deviſe : *Salus populi*
„ *ſuprema lex eſto.* Les Rois trembleront
„ devant vous, & vous ne tremblerez
„ devant perſonne. „

Je ne crois pas me tromper, Milord ; mais, j'ai bien des raiſons de préſumer que la guerre allumée par le parti miniſteriel de votre nation contre les inſurgens, continuée, pouſſée avec tant d'atrocité, ſe terminera immanquablement par la fin tragique de votre Monarque : ne vous le diſſimulez point ; la plus ſaine partie des Anglois, celle qui réfléchit le plus, & qui n'eſt pas en petit nombre, gémit de s'appercevoir que la voix de la liberté ne peut plus ſe faire entendre

à la Cour Britannique. Eſt-il cependant rien de plus frappant, rien de plus manifeſte ? Peut-on s'empêcher de voir qu'à la faveur de la préſente guerre, l'eſprit petit & tyrannique de votre Monarque fantaſtique, dominé par des Miniſtres étourdis, qui ont vendu juſqu'à préſent à beaux deniers comptant le ſang de leurs freres : peut-on, dis-je, ne pas s'appercevoir, que le génie étroit de votre Roi apprête des fers à la nation Angloiſe, viſe au deſpotiſme, fait répandre de ſang-froid le ſang de tant de vos fiers inſulaires & d'un ſi grand nombre d'inſurgens, & qu'il ne ſe promet pas moins, pour récompenſe de ſes nobles entrepriſes, que l'aſſerviſſement des grands de l'Angleterre, dont il a déja ſubjugué le plus grand nombre par ſes guinées, & l'abrutiſſement total, enfin, du peuple Anglois. Je ne puis vous diſſimuler, Milord, qu'il me paroît que le dénouement

ment de cette tragédie ſera indubitablement marqué par quelque fameux attentat ; je n'en prévois pas les ſuites ; mais, en fait de politique, vous ne l'ignorez pas, quand on a une fois les données, il n'eſt pas auſſi difficile que le croit le vulgaire, de produire la ſolution des problêmes. Vous me taxeriez d'imprudence ſi je parlois plus clairement ; la fin de cet article vous donnera ſans doute beaucoup à penſer, Milord.

Septième Section.

Quoique il puiſſe en arriver, Milord, je fais bien des vœux pour le bonheur de votre nation ; mais j'en fais beaucoup auſſi pour que l'amour de la liberté produiſe en Angleterre des effets auſſi merveilleux, qu'à l'époque où la nation Angloiſe aſſura la ſienne en ſacrifiant Charles I à l'hypocrite Cromwel. Vous vous rap-

pellerez ; Milord, que l'enthousiasme de la liberté fit alors de tels progrès, que ni les malheurs de la guerre, ni même le rappel du soutien de la maison Stuart, proclamé aux cris de joie du peuple Anglois, ne furent pas capables de l'étouffer jamais. Ce fut envain que Charles II convoqua, en son propre nom, cette assemblée du parlement, où celui-ci eut la bassesse de se déclarer coupable de revolte & du crime de leze-Majesté ; ce fut envain que ce Parlement déclara que nuire au Roi, le déposer, ou prendre les armes contre lui, étoit un crime de haute trahison ; ce fut envain que ce même Parlement affecta de reconnoître qu'aucune des deux chambres, ou les deux réunies, ne possédoient aucune autorité indépendamment du Roi ; l'autorité arbitraire n'en fut pas moins sappée jusques dans ses fondemens. A cette époque, encore, la na-

tion n'osoit avouer ni désavouer ses représentans ; les Républicains étoient forcés de se taire, mais ils ne pouvoient, mais ils ne vouloient plus s'assujettir qu'à des loix conformes *à la grande Charte*; frémissant de colere dans le secret, ils attendoient le moment d'oser se montrer & de faire face.

Le grand nombre de sectes que nourrissoit l'Angleterre dans son sein, ne voyoient toutes, les Catholiques exceptés, qu'avec les yeux de l'indignation, sur le trône, un Prince dont la religion leur étoit suspecte, puisque c'étoit la confession Romaine qu'on le soupçonnoit d'avoir embrassée. Toutes ces têtes échauffées, tous ces enfans du fanatisme en délire, étoient désespérés que le Duc d'Yorck, son héritier présomptif, eût l'audace d'en faire publiquement profession. Les mœurs s'alteroient & se dégradoient. Charles II

faiſoit figurer à ſa Cour des vices qui n'étoient propres qu'à faire des eſclaves. Les partiſans de l'ancienne liberté gémiſſoient en ſecret, & ne pouvoient ſe conſoler que par l'eſpérance que la religion produiroit tôt ou tard une nouvelle révolution. Les converſations journalieres rouloient ſur cette intolérance cruelle, qu'on reprochoit depuis plus d'un ſiecle à l'égliſe Romaine. Les Indépendans, les Presbytériens, les Épiſcopaux avoient le même intérêt de ne point obéir à un Roi Catholique; mais, heureuſement pour le Prince, tous ces ſectaires étoient diviſés par leurs anciennes haines, & n'oſoient ſe fier les uns aux autres. Cependant, ſi la Cour avoit eu la prudence de les tenir ſéparés, la politique plus adroite des Républicains eut celle de les réunir; alors chaque ſecte ſe crut intéreſſée à favoriſer la révolution qu'on méditoit dans le ſecret.

Dans ces circonſtances, Jaques II, entouré d'amis imprudens & de catholiques emportés, ſe laiſſoit aller preſque journellement à de nouvelles injuſtices; il ne s'appercevoit point qu'on ne les ſouffroit avec une patience ſimulée, que pour l'encourager à en commettre de plus grandes, le rendre toujours plus odieux, & hâter ainſi ſa perte.

Le moment où ce prince ſe flattoit & comptoit de toucher au pouvoir abſolu, fut celui où le prince d'Orange, à qui l'on avoit promis & deſtiné la couronne, fit une deſcente inopinée en Angleterre pour l'en chaſſer.

Que de révolutions, Milord! je vous laiſſe le ſoin d'en rechercher & la cauſe & l'eſprit.

Huitieme Section.

Nous arrivons enfin, Milord, à l'épo-

que de l'établiſſement d'une liberté moins agitée. Le parlement aſſemblé le 22 janvier 1689 déclara ; que *le prétendu pouvoir de diſpenſer des loix ou d'en ſuſpendre l'exécution par l'autorité royale, ſans le conſentement du parlement, étoit contraire aux loix & à la Conſtitution* D'ANGLETERRE. On enleva à la couronne le droit qu'elle s'étoit attribuée de créer des commiſſions ou des cours de juſtice, & il fut ordonné que, dans les procès même de haute trahiſon, on ne prendroit les jurés que parmi les membres des communautés. La couronne faiſoit ci-devant, ſous prétexte de quelque prérogative royale, toutes ſortes de levées d'argent, qu'elle prévoyoit que le parlement auroit ſûrement refuſées : on ſe hâta de les proſcrire, & l'on arrêta que déſormais le Roi n'en pourroit faire aucune que pendant le tems, & de la maniere

que le parlement l'auroit ordonné. Tout Anglois fut autorisé à présenter des *pétitions* au Roi ; on déclara contraire aux loix toute poursuite ou tout emprisonnement à ce sujet ; il en fut de même de toute levée ou entretien d'une armée dans le royaume, en tems de paix, sans le consentement de la nation. On assura la liberté de l'élection des membres du parlement. On ordonna que les discours & les débats du parlement ne seroient ni recherchés ni examinés par aucune cour, ni dans aucun autre lieu que dans le parlement même. Il fut défendu d'exiger des cautionnemens excessifs, d'imposer des amendes exorbitantes, ainsi que d'infliger des peines trop dures. Telle est Milord, ce que l'Angleterre appelle sa loi fondamentale. Il est indubitable que voilà des bornes bien clairement prescrites à l'autorité royale, & que si le prince les

reſpecte, la nation ſera très-véritablement, très-certainement libre. Mais, Milord, voudriez-vous avoir la bonté de me dire quel garant a la nation que le prince obéïra invariablement à la loi. Je n'ignore pas que pluſieurs écrivains célebres, & particuliérement l'illuſtre auteur de l'Eſprit des loix, dont je reſpecte l'autorité avec la vénération qui lui eſt due, ont prodigué des éloges à votre conſtitution nationale. Mais ſouffrez que je vous diſe, Milord, avec toute la franchiſe que vous me connoiſſez, que l'état actuel de la conſtitution Angloiſe, cet objet des hommages de l'illuſtre Monteſquieu, eſt dans un période de violence qui ne ſauroit être de longue durée encore. Oui, Milord, plus j'emploie d'attention à examiner votre conſtitution nationale, & plus je me perſuade que l'ouvrage de la liberté n'y eſt qu'ébauché. Trois puiſſances, me di-

rez-vous, ſans doute, le roi, la chambre-haute, & les communes ſe tiennent en équilibre, ſe temperent mutuellement, ſe balancent reſpectivement, ſans qu'aucune puiſſe abuſer de ſes forces. Mais je vous dis, moi, Milord, que cet équilibre prétendu des pouvoirs n'eſt qu'une chimere; que cette balance entre les trois puiſſances, ou plutôt la faculté qu'elles ont d'éprouver des chocs réciproques, juſqu'à ce que la prépondérante renverſe & écraſe les autres, eſt le fruit des circonſtances & non pas d'une ſageſſe combinée, ou d'un choix réfléchi. Dites-moi, Milord, quelles ſont les meſures que les Anglois ont priſes pour mettre le gouvernement à l'abri de toute atteinte de la part du roi? Ne diroit-on pas, au contraire, qu'ils n'ont rien négligé pour donner au prince toute la puiſſance en vertu de laquelle il pouvoit ſe flatter de deve-

nir plus puiſſant encore. Ne pourroit-on pas ajouter même, qu'ils ne gênent ſes paſſions que pour les irriter davantage. Je vous le demande, Milord; ſi l'équilibre des différens pouvoirs eſt véritablement établi ſur de juſtes proportions, pourquoi donc ces allarmes toujours renaiſſantes de la nation? Pourquoi ces plaintes continuelles contre le miniſtere, toujours accuſé de trahir ſon devoir; ce qui, Milord, n'arrive en effet que trop ſouvent. Je vous ai prévenu que vous deviez vous attendre à des vérités allarmantes; en conſéquence, Milord, je ne crains point de vous dire que le gouvernement de l'Angleterre eſt ſi propre par lui-même, tend avec une telle facilité au deſpotiſme, que la moindre circonſtance favorable à ce ſyſtême, donne à l'autorité arbitraire tout le pouvoir, toute l'aiſance de s'y gliſſer très-facilement, ſans même rien changer dans

les formules extérieures; tellement que le tyran le plus absolu pourroit prendre la place du roi le plus gêné, sans que la nation pût s'appercevoir de la moindre différence entre les titres, les procédés, les pouvoirs de la veille, & ceux du lendemain.

Le fondement du gouvernement Anglois est tellement despotique, qu'il est de principe en Angleterre, que le roi est toujours innocent; qu'on ne peut le citer devant aucun tribunal; & que la loi ne peut prononcer aucun jugement contre lui; il est donc, rien n'est moins douteux, pour le moins aussi infaillible que le pape.

Un autre principe encore consacré en Angleterre; c'est que le roi ne peut pas faire mal, qu'il ne peut jamais faire tort à ses sujets, & que les ministres seuls peuvent être coupables des méprises ou des usurpations de la couronne; mais,

Milord, ne falloit-il donc pas, en conſéquence, mettre le roi dans l'heureuſe impuiſſance d'être coupable? Ne falloit-il pas diriger toutes ſes paſſions vers le bien public? Ecarter de ſa perſonne toutes les tentations poſſibles; empêcher, ſur-tout, qu'il n'eût des intérêts différens de ceux de ſes ſujets? Tel étoit, Milord, le ſeul moyen de fermer la porte à tous les abus qu'entraîne l'impunité. Je ſens bien que vous me direz que les miniſtres de votre roi répondent de ſa conduite ſur leur tête; qu'ils ſauront bien le contenir dans le devoir. Vous ne manquerez pas d'ajouter que vos inſulaires ont bien tranché la tête à un de leurs rois; mais, Milord, ont-ils jamais pendu aucun miniſtre d'Etat? du moins que je ſache, car je n'en connois aucune anecdote dans toute votre hiſtoire.... Or, dites-moi, je vous prie, quand un prince ne connoît point

de juge; combien ne lui reſte-t-il pas de moyens pour ſauver ſes complices & tous les inſtrumens de ſon ambition? Eſt-il donc préſumable que ſes miniſtres ne ſerviront pas toutes ſes paſſions, puiſqu'ils en attendent leur fortune? En un mot, Milord, quelle force, quel crédit ne doit pas avoir un roi qui a ſous ſes ordres une milice toujours ſubſiſtante, dont il diſpoſe; ſur-tout s'il poſſéde des revenus immenſes, avec leſquels il achettera des amis; &, ſur-tout, s'il peut diſtribuer des charges, accorder des honneurs, donner des dignités, moyens par leſquels il corrompra inévitablement la vertu, les loix, la juſtice. Les rois, dans d'autres monarchies, peuvent être corrompus; ils corrompent en Angleterre; c'eſt eux-mêmes qui y font le métier de corrupteurs. Un écrivain philoſophe & politique (M. Hume) a ſoutenu que cette corruption étoit néceſſaire

pour arrêter la pente du gouvernement vers la démocratie, & que le peuple deviendroit trop puiſſant en Angleterre, ſi le roi n'achetoit pas les communes. Je reſpecte l'autorité de cet homme célebre, qui connoiſſoit bien, ſans doute, la conſtitution de ſon pays; je rends certainement hommage à ſes talens, mais je ne ſaurois, Milord, me ranger à ſon avis.

Neuvieme Section.

Je ſuppoſe pour un moment, Milord, que votre conſtitution nationale n'ait aucun de cette eſpece de vices qui ramenent la principale autorité dans les mains du roi; ne ſuffit-il donc pas à ſa puiſſance de convoquer, d'ajourner, de ſéparer & de caſſer à ſon gré le parlement, pour qu'il n'y ait aucun équilibre réel entre lui, la chambre haute & les communes? Que de choſes! Milord, le roi peut ſans le parle-

ment; & celui-ci, au contraire, ne peut rien ſans le roi: où donc eſt, Milord, cette balance à laquelle vous attribuez ſi gratuitement tant d'effets ſalutaires? Le roi peut bien ſuſpendre l'action du parlement, mais le parlement ne ſauroit, n'a aucun moyen de contraindre le roi à donner ſon conſentement aux bills qu'on lui propoſe: quelle eſt cette égalité, Milord, je vous le demande? Du moment, donc, que ces puiſſances ſont inégales, la plus conſidérable ne doit-elle pas augmenter tous les jours ſes droits? Qui pourroit l'en empêcher? Je conviens avec vous, Milord, qu'on ne peut contraindre les Anglois d'obéir à une loi qu'ils n'auroient pas faite, & cela par une ſuite de la forme de leur gouvernement; mais ne trouvez-vous pas auſſi que les Anglois ne ſont pas du-tout maîtres d'avoir une loi qu'ils deſireroient; convenez-donc, Milord, que

ce n'eſt jouir que d'une demie liberté.

Pourriez-vous m'expliquer, Milord, comment il peut n'être pas pernicieux à un Etat, que la puiſſance législative, qui doit en être l'ame, ſoit ſubordonnée à la puiſſance exécutrice. Permettez-moi de ſuppoſer un moment, que George III, votre roi, portât aujourd'hui atteinte à la liberté nationale, ſoit en ne convoquant pas le parlement, ſoit en l'achetant, pour en faire le miniſtre de ſes volontés : je vous le demande, Milord, par quelle voie légale pourroit-on s'oppoſer à ſes entrepriſes ? Si les Anglois n'en ont point d'autre que des *pétitions*, des *adreſſes* ou des prieres, n'eſt-ce pas un vice énorme dans leur gouvernement ; vice qui en cauſera tôt ou tard la ruine ? Et ſi les Anglois n'employent pas la force, ne ſeront-ils pas enfin ſubjugués par un prince opiniâtre, rempli de bravoure & de courage, mais qui

qui ne joindra à ces qualités que le talent malheureux de ne point entendre raiſon. Qu'en devra-t-il réſulter ? Qu'on ſe familiariſera avec les abus, & qu'on eſt bien près de tolérer de grands maux, quand on en ſouffre de petits. Ne faudra-t-il pas, pour avoir recours à la force, exciter une ſédition, une révolte, une guerre civile ? Et pour venir au ſecours du gouvernement, ne ſera-t-il pas d'une néceſſité inévitable de violer une des loix les plus ſacrées de la ſociété, d'armer les citoyens les uns contre les autres, & d'abandonner témérairement l'Etat au ſort toujours incertain des armes ? N'eſt-il pas du dernier ſurprenant, Milord, que les Anglois, qui reprochoient depuis ſi long-tems & ſi ſouvent à leurs rois, d'avoir des intérêts contraires à ceux de la nation, leur ayent abandonné une partie de la puiſſance législative ? N'eſt-il pas plus ſurprenant en-

core, qu'ils n'ayent pris aucune meſure efficace pour contenir la puiſſance exécutrice dans les bornes qui lui ſont preſcrites, & pour l'obliger à obéir aux loix avec la même docilité que les citoyens? Jacques I offrit, en 1624, aux Communes, que les ſubſides qui lui ſeroient accordés, fuſſent remis à des commiſſaires du parlement, qui ſeroient chargés d'en faire l'emploi, ſans qu'ils paſſaſſent par ſes mains. Pourriez-vous me dire, Milord, pourquoi l'offre de ce prince ne devint pas une loi conſtante & perpétuelle, quand on réforma le gouvernement après la révolution de 1688? Les Anglois, ſur la fin du dernier ſiecle, ignoroient-ils le pouvoir de l'or & de l'argent ſur les hommes? Ignoroient-ils donc que tout citoyen, ſoudoyé par le roi, ſe croit ſon ſerviteur, & ſe regarderoit comme le très-humble ſerviteur de la nation, ſi la nation

lui payoit de riches ſalaires par les mains d'un membre des communes? Le parlement porta un bill, l'an 1640, pour ſe rendre triennal; il ordonna que tous les trois ans, le chancelier, ſous peine d'amende, enverroit le 3 ſeptembre les lettres de convocation; qu'à ſon défaut, douze pairs pourroient y ſuppléer; qu'en cas de ſilence de leur part, les ſcherifs, les maires & les baillifs donneroient des ordres pour l'élection, & que ſi ces officiers manquoient à leur devoir, les électeurs s'aſſembleroient eux-mêmes, & procéderoient au choix de leurs députés: par le même bill, le parlement, quand il ſeroit aſſemblé, ne pouvoit être ajourné, prorogé & diſſous pendant l'eſpace de quinze jours, ſans le conſentement de ſes membres. Vous ſentez de reſte, Milord, les reproches qu'on peut faire à ces loix; & vous conviendrez ſûrement qu'on pou-

voit en établir de meilleures & de plus sages, pour assûrer l'indépendance de la nation. Mais, sans m'étendre là-dessus, je me bornerai à vous demander, Milord, par quelle raison le parlement négligea de rétablir, en 1689, une loi qui étoit dans ses Archives, & qui, sans être aussi parfaite qu'elle pouvoit l'être, auroit cependant favorisé la liberté, & rendu la puissance exécutrice moins entreprenante. Vous me direz peut-être, Milord, que les Anglois ont probablement découvert qu'il leur étoit plus avantageux d'avoir un parlement septenaire que triennal, mais je ne saurois vous dissimuler qu'il m'est impossible de deviner quelles purent être leurs raisons. La philosophie leur auroit-elle donc découvert quelques nouveaux principes dans le droit naturel? Quant à moi, je ne puis pas concevoir qu'une nation, qui se vante de disposer du trône à

ſon gré, de faire ſes loix, & de n'avoir point de maître, trouve raiſonnable d'être privée de la liberté de ſe tenir aſſemblée quand elle le juge à-propos. On ſait que le parlement avoit demandé, en 1641, que le roi ne fît plus de nouveaux pairs ſans le conſentement des deux chambres, moyen ſûr de tempérer la prérogative royale, qui ôtoit au monarque la facilité de ſe faire des créatures & des partiſans, en flattant l'ambition des citoyens; tandis que, créées par la nation, ces dignités tournoient à ſon avantage & non pas uniquement à celui du monarque. Je ſerois bien curieux de ſavoir, Milord, pourquoi les réformateurs du gouvernement ne daignerent rien prononcer alors ſur un article de cette importance. Je ſens bien que vous allez me répondre qu'il falloit, à cette époque, ménager le prince d'Orange qui commandoit une armée étran-

gere, & qui auroit pu jouer ſi facilement le rôle de Cromwel, s'il s'étoit vu réduit à ne porter qu'un vain titre. Je vous l'accorde, Milord, pour ne pas entrer dans une diſcuſſion qui m'écarteroit trop de mon ſujet. Mais dans la ſuite, quand on fut aſſuré que Guillaume III n'auroit point de poſtérité; quand le parlement régla l'ordre de la ſucceſſion; quand, après la mort de la reine Anne, il plaça la maiſon d'Hanovre ſur le trône; n'étoit-ce pas le moment? Ne pouvoit-il donc pas alors établir à ſon gré la forme du gouvernement? Pourquoi négligea-t-il de réparer ſes fautes précédentes? & pourquoi ne profita-t-il pas d'une circonſtance ſi favorable, pour porter les loix les plus avantageuſes à ſa liberté? Etoit-ce par ignorance, Milord? rien n'eſt moins vraiſemblable. Ne fut-ce point infidélité? Un petit nombre d'hommes ne trahirent-ils pas

alors leur patrie, pour faire leur cour à la maiſon d'Hanovre qui devoit régner? Ah! Milord, rien n'eſt plus ſûr & plus vrai.

Dixieme Section.

Convenez avec moi, Milord, que dans l'ancienne Albion, dans ce ſanctuaire du patriotiſme, défendu & nourri par les formes républicaines, la liberté n'eſt qu'un fantôme impoſteur, une ombre illuſoire qui ne peut en impoſer qu'à la multitude ignorante & livrée à de vains préjugés. En effet, Milord, peut-on appeler libre & vraiment républicain, le païs où un prince héréditaire, irrévocable & légalement infaillible tient dans ſa main tous les moyens de corrompre & de ſubjuguer ceux qui l'entourent; où le même prince commande arbitrairement les troupes, diſpoſe à ſon gré de tous les em-

plois, & nomme à tous les bénéfices ; où il n'impose pas, à la vérité, les taxes, mais il a l'autorité de les faire percevoir, une fois qu'elles sont établies ; où les ministres sont dispensés de rendre compte de l'emploi qu'ils en font ; où, enfin, distribuant à-propos une partie de la levée de l'année précédente, ce souverain est sûr d'obtenir des représentans de la nation, le droit de lever l'année suivante le tribut qu'il convoite ? N'êtes-vous pas forcé de convenir encore avec moi, Milord, que la liberté n'exista jamais dans un pays, où le peuple est gouverné par des hommes qui ont commencé par le corrompre lui-même, pour fixer son choix sur eux, par des hommes qui, ayant acheté de lui en détail le droit de soûmettre ses privileges, sont disposés à les revendre à cette main même qui tient d'eux les moyens de fournir aux prix qu'ils jugent

à-propos d'y mettre ; y a-t-il quelque liberté, Milord, dans un païs où l'argent eſt le ſeul Dieu qu'on adore véritablement ; où les champions les plus zélés de la nation, ne le ſont que juſqu'à l'inſtant où le Miniſtre ſait les rendre muets, en leur fermant la bouche par un baillon doré ; où tous les Démoſthènes du parlement ſe trouvent indiſpoſés dès que la cour vient tenter leur déſintéreſſement par une charge, par quelque titre, ou quelque penſion ; où l'on voit preſque tous les jours l'orateur *Wig* de la veille devenu le lendemain un ardent *Tory*, parce qu'il a été corrompu à force d'argent. Peut-on, Milord, faire valoir le beau mot de liberté dans un païs, où le droit même de reſpirer l'air eſt taxé, où la diſproportion des fortunes eſt portée à un excès qu'elle n'atteignit jamais dans Rome même, victorieuſe de toutes

les nations de l'univers ? Eh ! quelle liberté y auroit-il dans un pays où les vices & l'or de l'Asie fluent par-tout sur tous ses rivages ; où la frugalité originelle apparente n'est plus un préservatif contre les recherches du luxe le plus rafiné, & où, enfin, la cherté des jouïssances en irrite de plus en plus le desir & le goût?

Permettez, Milord, que je vous communique ce que j'ai entendu sortir de la bouche de plusieurs de vos compatriotes, qui connoissoient très-bien la constitution & les mœurs de leur isle, & qui n'étoient pas gens à se laisser éblouïr par ce que les hommes appellent la prospérité de l'Etat. S'il faut les croire, Milord, le plus grand ennemi qu'ait aujourd'hui la constitution Angloise, c'est la vénalité que les richesses, le luxe & l'avarice y ont introduite. Ce n'est point par des coups d'éclat, ce n'est point par des

actes de violence que cette corruption des mœurs domeſtiques prépare, attiſe, fomente une révolution; cette révolution ne rompra pas avec fracas les reſſorts du gouvernement; non, Milord; par un art plus perfide elle ne fait que les rouiller, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, & les carier. C'eſt ainſi que, par une action ſourde, inappercevable, elle intimide la raiſon, elle flatte les paſſions, elle rend inſenſible au bien public. Qu'en réſulte-t-il inévitablement, Milord? La liberté auroit-elle encore quelques charmes pour des citoyens dont l'ame eſt avilie & dégradée? Erreur, triſte erreur! ils préférent mille fois les chaînes de l'eſclavage, & la cauſe déplorable de ce mal n'eſt que trop manifeſte. Déchirons le voile, Milord, & convenons que les Anglois, ennuyés d'un des plus grands biens que nous tenions de la nature, du

bonheur immenſe de jouir d'une douce mais agréable médiocrité, l'ont abandonnée pour courir à corps perdu après un autre fantôme de bonheur. C'eſt ce dont je vais vous entretenir, Milord; car ce point mérite une diſſertation particuliere.

Onzieme Section.

Les mortels ne ſont la plûpart malheureux que parce qu'ils dédaignent avec ſtupidité le bonheur que la nature a mis ſous leurs mains, le plus à leur portée. Ils courent follement après les chimeres que leur préſentent leurs paſſions; ils cherchent avec peine & loin d'eux ce qu'ils trouveroient sûrement au-dedans d'eux-mêmes, s'ils ſavoient, s'ils vouloient connoître le prix de la médiocrité, de cette ſituation heureuſe, tranquille, qui a la vertu particuliere & ſûre de tempérer & de règler les paſſions qui agi-

tent & troublent le cœur de l'homme ; qui nous apprend à nous ſatisfaire à peu de fraix, & par-là même à ne point rendre un homme incommode & ſuſpect à un autre homme.

Tout Etat aſſez ſage pour ſe contenter de la médiocrité peut & doit exiſter éternellement. Eſt-ce là, Milord, le ſyſtême des Anglois ? Ah ! combien ils s'en écartent, Milord ; combien ils en ſont éloignés ! A force de vouloir, au contraire, accroître leurs richeſſes, augmenter leur puiſſance, étendre leur domination, ils ſont parvenus à ne plus conſulter que leur avarice, leur cupidité, leur ambition. Qu'eſpérer, Milord ? qu'attendre, de ces diverſes paſſions, qui donnent conſtamment des eſpérances ſi trompeuſes & des maux ſi certains ?

L'anéantiſſement, Milord, & la flétriſſure de la nation Angloiſe. Rien n'exiſte,

il eſt vrai, qui ne prouve que nous naiſſons tous avec des paſſions qui nous entrainent au vice, & que par conſéquent tout Etat a une tendance inévitable à la corruption qui le conduit à ſa fin. Je n'ignore pas, Milord, que l'hiſtoire n'en donne que trop d'exemples; qu'aucun peuple juſqu'à préſent n'a pû y réſiſter; mais s'enſuit-il de-là qu'aucun peuple ne pourra faire ce qu'aucun peuple n'avoit encore fait. N'eſt-il pas vrai, Milord, que ce n'eſt point la faute de la nature, ſi nous dévoyons nos paſſions de l'uſage & de la fin pour leſquels nous les avons reçues? Concentrées dans de certaines bornes, dans celles que la ſageſſe, que la pudeur ſavent leur aſſigner, elles donnent de l'activité à la vertu & allègent le poids de notre exiſtence. Mais ſi on les irrite, mais ſi l'on ſe livre aveuglément à leur fougue, elles détruiſent les individus,

elles détruiſent même les Etats. Si les loix nous égarent, c'eſt la faute du législateur; & c'eſt bien encore ſa faute, ſi le gouvernement qu'il a inſtitué ne conſerve pas toujours ſa premiere force & ſa parfaite intégrité.

Sparte ſortant des mains de Licurgue ſembloit devoir ſe promettre une exiſtence éternelle. C'eſt ainſi que j'en aurois préſumé, & ſans doute auſſi vous même, Milord, par la connoiſſance de ſes loix. Pourquoi, cependant, après ſix ſiecles de proſpérité, ſe relâcha-t-elle de l'attention qu'elle devoit porter ſur elle-même? pourquoi n'épia-t-elle pas continuellement les ruſes & les artifices des paſſions pour les prévenir? Dès auſſitôt qu'une plaie légére eut entamé les mœurs & les loix, pourquoi les Spartiates la négligerent-ils? pourquoi la laiſſerent-ils s'envenimer? s'il ne tenoit qu'à eux

d'y appliquer un remede efficace, pourquoi la déchirerent-ils? s'il étoit aisé d'étouffer le germe d'avarice que leur donnèrent les dépouilles de *Mardonius*, ne pouvoient-ils donc pas sans peine reprendre leur premiere vertu ? Ah ! Milord, le terme fatal pour Lacédémone étoit sans doute arrivé ; mais ne pouvoit-on pas le retarder, le suspendre, le parer ? Après la guerre du Peloponnese, même, époque où les Spartiates commençoient à découvrir les vices des autres Grecs, étoit-il donc impossible que ce peuple s'apperçut qu'il renonçoit aux institutions de son législateur ; n'y avoit-il plus de moyens de lui faire sacrifier à sa sûreté sa vengeance, son avarice & son ambition ? Pourquoi ne s'éleva-t-il point un second Licurgue qui l'arrachât une seconde fois à ses vices ? N'est-il pas présumable ? n'est-il pas même sûr, que

que loin d'affoiblir les loix, le tems les auroit, au contraire, rendues plus précieuſes & plus reſpectables aux citoyens ? Sparte a péri, Milord ; & ce ne fut point préciſément parce qu'il étoit de ſon eſſence de ſe diſſoudre, mais parce que de mauvais Magiſtrats, faux politiques, l'immolèrent à leur avarice & à leur ambition, au moment même qu'ils pouvoient la ſauver du naufrage : vous m'entendez, Milord. Si l'impartialité de la légiſlation ; ſi l'obéiſſance des Magiſtrats aux loix & celle des citoyens aux Magiſtrats ; ſi la conduite prudente & courageuſe d'un peuple à l'égard des étrangers rendent un état plus heureux & plus floriſſant : convenez auſſi, Milord, que c'eſt la manière dont il uſe des inſtrumens du bonheur, qui décide de ſa durée plus ou moins longue. Cet état eſt ſûr de la continuité de ſon exiſtence, auſſi longtems qu'il

n'abuſera pas de la ſageſſe de ſes loix; je veux dire, Milord, qu'il ne doit rechercher que la proſpérité à laquelle la nature lui permet ou plutôt lui ordonne d'aſpirer; voilà ce qui conſolidera de jour en jour ſon gouvernement: mais s'il vient à violer l'ordre preſcrit à cet égard par la nature, s'il s'égare, s'il fait un mauvais emploi de ſes forces, de ſa ſageſſe & de ſon bonheur, ſes loix s'affoibliront, ſes mœurs ſe dépraveront; &, au milieu de ſa proſpérité même, on entreverra, on découvrira la cauſe prochaine de ſa ruine: jettez, Milord, un coup d'œil ſur le gouvernement de Carthage; ne fut-il pas à peu près établi ſur les mêmes principes que celui de Lacédémone? le partage de la puiſſance publique y étoit tel, qu'il ſembloit qu'on ne dut craindre ni la tyrannie, ni l'anarchie. Les citoyens étoient unis, & leur union les faiſoit

reſpecter ; le travail de leurs mains & la recolte de leurs champs ſuffiſoient à leurs beſoins : que faut-il de plus aux hommes ? Mais malheureuſement cette république, qui n'étoit pas entiérement dégagée des préjugés & des paſſions de Tyr, ſe dégoûta du bonheur ſolide mais peu brillant, il eſt vrai, dont elle jouiſſoit. Elle ne put réſiſter à l'attrait de la grande fortune que lui offroit ſa ſituation ; elle ouvrit ſon port au commerce, accumula des richeſſes qui lui donnèrent de l'orgueil ; &, ſe ſentant une ſorte de ſupériorité ſur ſes voiſins, elle en abuſa, elle fit des conquêtes. C'eſt dès ce moment que Carthage, déchirée par tous les vices qui marchent à la ſuite de l'avarice & de l'ambition, vît anéantir dans ſon ſein l'autorité des loix ; c'eſt dès-lors que les cabales, les factions, les partis y décidèrent de tout, & que, ne pouvant

plus ſe corriger, elle trouva ſa ruine au milieu de ſes richeſſes & de ſes triomphes.

A quoi l'Egypte dut-elle ſa perte ? Ne fut-ce pas à l'ambition de Séſoſtris ? Cette contrée ne fut-elle pas heureuſe & floriſſante tant qu'elle ſe contint ſagement dans ſes limites. Cyrus fut le Séſoſtris des Perſes. Il conquit de vaſtes provinces ; mais, du moment que la Perſe fut maîtreſſe de l'Aſie, elle fut accablée ſous le poids de ſa fortune ; & le Perſan devint alors autant eſclave & auſſi lâche qu'il avoit été libre & courageux. Ne voit-on pas avec le cœur oppreſſé par la douleur, quand on parcourt l'hiſtoire Romaine, que cette république fameuſe ne faiſoit ſervir la ſageſſe de ſes loix & de ſes inſtitutions qu'à contribuer à ſa propre deſtruction. N'y lit-on pas avec un ſentiment pénible, que chacun de ſes triomphes eſt un nouveau pas qu'elle fait vers

ſa décadence ? N'eſt-on pas irrité qu'elle ne ſe ſerve de ſes vertus que pour acquérir des vices ?

Quel terrible exemple, Milord, pour les nations ambitieuſes, que celui qui nous eſt offert par la république Romaine dans tout le cours de ſon hiſtoire. L'ame n'eſt-elle pas confondue, altérée, quand elle voit ce coloſſe de puiſſance & de grandeur, Rome, & tous les empires qui obéïſſoient à ſes loix, tombant ſous le joug de quelques-uns de ſes citoyens, ſans qu'on puiſſe attribuer un événement ſi extraordinaire, à aucune autre raiſon qu'à l'ambition qu'elle avoit eu d'étendre ſon empire ſur le monde entier. Liſez, Milord, & voyez : les monarques les plus puiſſans, tel que fut Xerxès chez les Perſes ; tels que furent Claude, Néron, Caligula chez les Romains, n'ont-ils pas été les derniers des hommes ? On

ne ſauroit aſſez le répéter, pour le bien des nations, pour celui même des ſouverains; plus un empire eſt grand & plus le prince paroît petit & incapable. Et pour faire une application de cet axiome à la puiſſance Britannique, ne ſeroit-ce point là, Milord, la raiſon pour laquelle votre nation dit ſi peu de bien du monarque qui vous tyranniſe. Je ne balancerois cependant pas un inſtant à me condamner à cet égard, à convenir que j'ai tort, ſi Carthage, ſi l'Egypte, ſi la Perſe, ſi Rome avoient pu former de grands Empires, ſubjuguer leurs voiſins, avoir de grandes richeſſes, & conſerver en même tems les mœurs, les loix & le gouvernement qui les avoient rendues capables de faire des choſes ſi grandes & ſi difficiles; j'aurois tort encore, Milord, ſi ces puiſſances avoient eu quelque moyen de ne pas ſe laiſſer

enivrer par le poiſon de leur proſpérité? s'il leur avoit été poſſible de vaincre des peuples riches ſans s'enrichir de leurs dépouilles, & d'acquérir des richeſſes ſans préférer l'argent, le luxe, à la pauvreté, à la ſimplicité, à la tempérance. Après de tels exemples, Milord, ne craindrez-vous point comme moi, quand vous aurez mûrement réfléchi ſur les expoſés frappans que je viens de ſoumettre à vos regards étonnés, ne craindrez-vous point, dis-je, qu'il n'en ſoit de vos fiers inſulaires comme des Carthaginois, qui, après avoir gagné ſucceſſivement la bataille de Trazimène & celle de Cannes, ne finirent que par tout perdre, & ſe virent réduits à ne pouvoir ſe ſervir de leurs vaiſſeaux que pour fuir devant des guerriers chez qui la charge d'Amiral étoit alors un titre ſans fonctions. Que de vérités, Milord, étonnamment allarmantes pour votre na-

tion; & je n'ai cependant pas tout dit encore.

Douzieme Section.

Ah! Milord; n'eſt-ce point la vérité même; l'Angleterre ne nous offre-t-elle point en ce moment le tableau d'un corps hydropique, ſoutenu par deux jambes, dont la premiere ne tient plus au tronc que par un fil prêt à rompre, tandis que la ſeconde annonce déjà les ſymptômes d'une gangrêne qui doit bientôt en opérer la ſéparation? Quoiqu'il en ſoit, Milord, ſoit que je me ſois laiſſé aller à une très-grande erreur, ſoit que je n'aie parlé que trop juſte; permettez-moi de paſſer en revue les reproches que l'on fait à votre gouvernement. Plus d'un écrivain vous a fait, dans ces derniers tems, celui d'avancer qu'il n'y a point de peuple dont l'hiſtoire préſente une ſuite de baſſeſſes,

de tyrannies, d'atrocités plus épouvantables.

Voyons, Milord, ſi cette accuſation ne ſe trouve point plus que juſtifiée, plus que prouvée par plus d'un exemple. Le parlement de votre nation n'adopta-t-il pas, ne créa-t-il pas autrefois une loi qui ordonnoit chez vous, que tout accuſé, attaqué pour crime, ſeroit jugé ſans pouvoir demander à ſe juſtifier, ſans qu'il fût même beſoin de diſcuter les preuves? Et Cromwel, auteur de cette juriſprudence, n'en fut-il pas lui-même la victime, après avoir été le favori du monarque dont on ne captivoit les faveurs qu'à ce prix?

N'a-t-on pas paſſé également autrefois dans votre parlement un bill qui prononçoit peine de mort contre tout homme qui, " ayant connoiſſance des déſordres „ d'une reine, n'en donneroit pas avis à „ la cour en toute diligence; contre toute

„ fille recherchée par le monarque, qui,
„ ayant eu quelques foibleſſes, n'en aver-
„ tiroit pas le roi, s'il la vouloit épouſer;
„ & enfin, indiſtinctement, contre toute
„ perſonne qui, ſachant que le roi ſe pré-
„ pareroit à ſe marier à une fille qui ne
„ ſeroit pas vierge, balanceroit à en faire
„ ſa déclaration? „

N'a-t-on pas ratifié autrefois dans votre parlement la défenſe, non-ſeulement de rien dire, mais même de rien imaginer contre le roi & la reine? N'eſt-ce pas auſſi par acte du parlement, qu'Anne de Boulen expira ſur un échaffaud, ſous le fer d'un bourreau.

Ne fut-ce pas à-peu-près dans le même tems, que le parlement ſtatua *qu'on eût à obéir déſormais à une ſimple déclaration du roi ou du conſeil de régence, pendant une minorité*, AVEC AUTANT DE SOUMISSION QU'À UN ACTE ÉMANÉ DU PARLEMENT.

Combien de fois, enfin, n'eſt-il pas arrivé dans votre Isle, Milord, qu'avec des actes du parlement, les ſujets ſe ſont vus ruinés par des banqueroutes royales & par des impôts, tandis que les égliſes étoient pillées par les courtiſans? N'étoit-ce pas encore, Milord, avec des actes émanés du parlement, qu'on dreſſoit ces échaffauds, où les meres des héritiers du trône alloient expier le malheur d'avoir donné de l'amour aux plus abominables des tyrans? N'eſt-ce pas encore, Milord, ſous les yeux mêmes du parlement & par ſon ordre, qu'on alluma les buchers où la main d'un inflexible deſpote, déjà teinte de ſang, précipitoit également les catholiques, les héritiers, les prêtres, les guerriers, les magiſtrats, les femmes, les enfans; en un mot, toutes les victimes immolées à la fureur & à la rapacité du tyran?

Je vous le demande, Milord, & j'at-

teſte votre ſincérité ; les annales de l'Orient contiennent-elles aucune criſe auſſi horrible d'aviliſſement, aucun ſpectacle plus effrayant ? Après avoir fini d'égorger avec le fer, ne poignarda-t-on pas par l'autorité des loix ? Vos anciens tyrans n'ont-ils pas égorgé avec l'épée de la juſtice ? N'avoient-ils pas toujours des formes prêtes à conſacrer leurs attentats ? Si ces loix inhumaines ſont déſavouées aujourd'hui, ſont-elles toutes révoquées ? L'organe qui leur a donné la ſanction, eſt-il donc détruit, anéanti ? Eh Milord ! qu'il reparoiſſe un Henri VIII, & l'on entendra bientôt de cette bouche eſclave, conſacrée en apparence aux droits des peuples, ſortir le tonnerre infernal qui prononça tant de fois, pour lui plaire, tant de proſcriptions contre des milliers de malheureuſes victimes : voilà de terribles vérités, Milord.

Treizieme Section.

Après l'expoſition que je vous ai faite des atrocités trop ſouvent répétées en Angleterre, ſouffrez, Milord, que je vous faſſe quelques obſervations ſur les loix Angloiſes. — Monteſquieu dit, dans ſon immortel ouvrage: "que les loix qui condamnent un homme à mort, dans quelqu'affaire que ce ſoit, ſur la dépoſition d'un ſeul témoin, ſont fatales à la liberté. „ Et votre Blakſtone s'écrie à cette occaſion, que c'eſt porter les *choſes un peu loin*: " Il y a, dit-il, des crimes „ dont la nature exclut la poſſibilité d'avoir plus d'un témoin; mais faut-il pour „ cela qu'ils reſtent impunis? „ Ne trouvez-vous pas, par-contre, Milord, que ce n'eſt pas le cas de punir? autrement la juſtice dégénéreroit en aſſaſſinats. N'eſt-il pas déjà bien terrible que le conçours de

deux hommes ſuffiſe pour arracher juridiquement l'honneur, la vie même, à un troiſieme ? Mais au moins, y a-t-il pour l'accuſé, dans cette formalité, la reſſource d'oppoſer l'un à l'autre, d'en éluder le concert par des queſtions imprévues, de tirer parti des réponſes du premier, pour engager le ſecond dans des éclairciſſemens redoutables au menſonge ? La loi & la juſtice, Milord, ne lui doivent-elles donc pas ces ſecours ; & n'eſt-ce pas la certitude qu'il en feroit uſage, qui les a ſans doute déterminées à ſe décider d'après une accuſation qui a ſubi cette épreuve ; mais elle n'a plus lieu, elle devient impoſſible, cette même épreuve, quand le jugement ſe rend ſur la foi d'un ſeul adverſaire ; & c'eſt bien là pourquoi tous les peuples policés ont conſacré cet axiome de la juriſprudence romaine ; *teſtis unus, teſtis nullus.* Je ne puis vous le diſſimuler, Mi-

lord; je ſuis tout-à-fait ſcandaliſé de voir votre Blakſtone reprouver un axiome dont la néceſſité eſt ſi manifeſte. Non, Milord, tout crime dont la nature eſt de ne pouvoir être prouvé que par un témoin, ne doit point être puni; car le tribunal où un ſeul témoignage ſuffit pour juſtifier un arrêt de mort, ſera facilement amené à regarder une préſomption comme une preuve. Vous devez ſentir, Milord, quelles conſéquences affreuſes peut avoir cette maniere de procéder. S'il y a quelque danger d'être jugé ſur la dépoſition de deux témoins, à combien plus forte raiſon deviendra-t-il imminent à l'être ſur la dépoſition d'un ſeul. Convenez, Milord, qu'il eſt bien fâcheux, cruel même, que, dans certains cas, dont peut-être la loi n'auroit pas dû prendre connoiſſance, une ſeule dépoſition, dépoſition ſuſpecte peut-être à tous égards, puiſſe motiver un arrêt de ſupplice, & que

le principe, que, *plus un crime eſt difficile à prouver, moins on doit l'être ſur la preuve*, ait prévalu à Londres comme dans quelques autres tribunaux. Il eſt bien conſolant, à la vérité, que la publicité de l'examen offre la cauſe & les moyens de défenſe du criminel, aux ſpectateurs les plus impartiaux; comme il eſt bien ſatisfaiſant pour des cœurs ſenſibles, de voir le magiſtrat attentif en Angleterre à ſe déclarer le protecteur de l'accuſé, à le ſoutenir contre la frayeur, à le précautionner contre les mépriſes, à faire, enfin, valoir ce qui le juſtifie, comme à encourager ſes efforts contre ce qui le charge; je me hâte de rendre ici juſtice à votre nation, Milord. L'adminiſtration de la procédure criminelle, dans votre Isle, mérite l'hommage & l'admiration de tous les hommes.

Cependant, Milord, malgré la douceur de votre juriſprudence, malgré les ſoins,

les

les égards même des juges pour les coupables, ceux-ci ſont traités avec plus de cruauté réelle qu'en France, & c'eſt ce que je vais vous démontrer. Un accuſé n'eſt inſtruit, en France, de ſon jugement, que le matin même du jour où il doit ſubir la peine; par-là ſes tourmens ſont abrégés, la juſtice ne ſe fait pas un jeu de ſes douleurs; l'eſpérance ſemble ne devoir l'abandonner qu'à l'inſtant où il va être retranché de la ſociété. Les exhortations du miniſtre eccléſiaſtique produiſent dans l'ame du patient une diſtraction preſqu'auſſi efficace; il n'a, pour ainſi dire, pas le tems de ſentir l'horreur du ſupplice.

A Londres, au contraire, à l'inſtant où il eſt condamné, il connoît ſon ſort; &, cependant, ſon exécution eſt différée d'une ſeſſion à l'autre, c'eſt-à-dire, à ſix ſemaines; ainſi, après lui avoir ôté l'eſpérance, on lui conſerve la vie comme pour lui

faire mieux ſentir les angoiſſes de la mort, que ſans doute il a ſans ceſſe devant les yeux pendant ce long intervalle de tems. Ne ſemble-t-il pas, Milord, que par cette marche, la loi ait voulu repaître le malheureux de cette torture de l'eſprit plus cruelle, plus inhumaine que celle du corps, qu'il eſt vrai qu'elle a abrégée : mais n'en réſulte-t-il pas qu'elle ne livre ſa victime à la mort, qu'après avoir laiſſé le plus impitoyable des bourreaux, l'imagination, déchirer ſon cœur en détail; en épuiſant, pour la tourmenter, ce que l'idée d'une deſtruction inévitable, & dont le moment eſt fixé, peut avoir de plus affreux? Ne trouvez-vous pas comme moi, Milord, que la loi Angloiſe joint même, ſur cet article, l'inconſéquence à la cruauté; & c'eſt cependant, Milord, le crime du vol, le ſimple vol, qui eſt ſoumis à cette cruelle prolongation de ſupplices.

Ne vous ſemble-t-il pas, qu'en conſéquence, la punition du meurtre, genre de délit plus abhorré dans votre Isle que par-tout ailleurs, y ſoit conſidérablement adoucie, puiſque le tems en eſt abrégé, & que l'aſſaſſin eſt exécuté vingt-quatre heures après ſa condamnation. Il en réſulte néceſſairement que la loi prodigue ſon indulgence en Angleterre pour le crime le plus grâve, tandis qu'elle déploye toute ſa rigueur contre un attentat infiniment moindre : qu'en penſez-vous, Milord ? Pouvez-vous en diſconvenir ?

Mais, s'il exiſte des contraſtes ſinguliers dans la juriſprudence criminelle Angloiſe, je ne trouve pas qu'en matiere civile, la loi montre beaucoup plus d'égard pour les perſonnes. Sur la moindre réclamation d'intérêt, par exemple, le premier mouvement de la juſtice eſt chez vous un decret de priſe-de-corps. A la ſimple dénon-

ciation d'une dette, même ſuppoſée, c'eſt à la liberté du prétendu débiteur que la loi attente. Je conviens que le créancier eſt ſoumis à la formalité d'un ſerment; mais, je vous le demande, Milord, pourquoi multiplier auſſi indiſcrettement cette foible reſſource? n'eſt-ce pas là rendre vaine? Attacher à une cérémonie, ſur laquelle il eſt ſi facile de s'étourdir, la certitude du ſuccès, n'eſt-ce pas faire naître la tentation du parjure? Je m'attends bien que vous me direz, Milord, qu'en donnant caution, le défendeur redevient libre: mais cette facilité, qui, réellement, eſt une faveur, peut auſſi dégénérer très-ſouvent en tres-grande injuſtice.

Suppoſons, Milord, qu'un homme dérangé dans ſes affaires, peu connu, peu aimé, ſe trouve dans ce cas malheureux; croyez-vous qu'il trouvera facilement, qu'il puiſſe même trouver quelqu'un d'aſſez bien-

faiſant, pour être ſa caution ? C'eſt ce qui n'eſt pas à préſumer, Milord; & l'on ſe croira en droit d'en conclure que la demande intentée contre lui eſt légitime & réelle. Quelle abſurdité ! quel cruel délire ! Convenez-en, Milord. Quoi ! ſi cet infortuné ne trouve pas la protection qui peut ſeule déſarmer la loi, le voilà donc condamné à gémir dans les fers, d'une ſeſſion à l'autre; & une répétition, une prétention fauſſe va mettre le déſordre dans ſes affaires, & combler ſa ruine. Vous répondrez à cela, Milord, que le déſordre eſt puni, que le prévaricateur eſt châtié. Voilà qui eſt fort bien; mais ſon châtiment devient-il une indemnité pour celui qui a été victime de ſa ſcélérateſſe. Ce fauſſaire eſt livré au pilori, à l'indignation publique. Mais ſon ennemi en a-t-il moins ſubi l'humiliation des fers, la dépenſe de l'écrou, les dangers & la perte

de l'abſence, & toutes les ſuites déplorables qu'entraîne preſque néceſſairement dans une famille la cataſtrophe qui la prive ſubitement de ſon chef? Convenez, Milord, que la juriſprudence criminelle & civile eſt encore bien imparfaite chez vous, & que les progrès de la raiſon ſont à-peu-près auſſi lents dans votre Isle que chez la plupart de vos voiſins.

Quatorzieme Section.

Il eſt tems, à préſent, Milord, de promener auſſi nos regards ſur l'induſtrie Angloiſe. De bonne foi, Milord, n'y a-t-il rien à rabattre de ce que la renommée en publie dans l'étranger? Eſt-il bien vrai que la nation Angloiſe ait une ſupériorité ſi décidée, ſi marquée ſur la nation Françoiſe, en fait d'induſtrie? J'oſe ſoutenir, moi, d'après des obſervateurs dont il n'eſt pas permis de ſoupçonner la partialité, qu'il n'eſt au-

cun genre dans lequel les ouvriers de la Tamiſe ſoient ſupérieurs à ceux qui ſont établis ſur les bords de la Seine, de la Somme, ou de la Meuſe; je dis bien plus, Milord, c'eſt qu'il y a bien des genres où les ouvriers Anglois ne pourroient pas ſoutenir le parallèle avec les ouvriers François. Croyez-vous, par exemple, Milord, qu'aux yeux des connoiſſeurs les plus éclairés, mais vraiment impartiaux, les draps de Van-Robais & de Sédan ne pourroient pas ſoutenir la comparaiſon avec tous ceux qui ſe fabriquent en Angleterre. Il en eſt de même des ouvrages d'acier, de clincaillerie, & de tant d'autres qui ſe fabriquent à Londres & dans le reſte de l'Angleterre, ils n'atteindront jamais à la perfection qu'on admire dans les ouvrages du même genre, travaillés par des artiſtes François. Quant aux dorures, aux ſoieries, à l'argent orfévré, & généralement

dans tout ce qui exige un goût fin & recherché, vous ſavez, Milord, que c'eſt à l'étranger que vos Anglois ſont eux-mêmes forcés de s'adreſſer ; vous ne me nierez pas, par exemple, que les Angloiſes ont pour les étoffes, les gazes, les rubans venus du dehors, la même fureur que les Pariſiennes ont pour celles de toutes ces frivolités que les paquebots introduiſent en France par *contrebande.* Je m'attends bien que vous me direz, Milord, que dans ce qui regarde la manipulation de l'acier, ſon éclat, la fineſſe de ſon poli, le brillant, l'excellence de la trempe, ces divers objets offrent à l'œil & à l'uſage dans l'Angleterre ſeule, ce qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Vous ajouterez à cela, qu'on a pouſſé divers genres de gravure à Londres à un point de perfection qui ne peut être égalé, pas même imité, dans aucune autre ville d'Europe.

J'en conviens, Milord; mais cet avantage n'eſt dû qu'au prix exceſſif qu'on y met. Si l'on payoit les ouvriers François, à Paris, auſſi généreuſement qu'on paye tous les ouvriers à Londres, je ſuis ſûr qu'ils réuſſiroient mieux encore; parce qu'ils joindroient la délicateſſe & le goût du génie, la fertilité des idées, à la perfection de la main-d'œuvre. Une preuve inconteſtable de cet allégué, c'eſt que les artiſtes les plus habiles dans pluſieurs arts, tels que la peinture, la gravure, &c. ſont étrangers, & ſe trouvent à Londres, parce que c'eſt le ſéjour où les talens ſont payés le plus chérement: mais ce qui diſtingue véritablement les ouvriers Anglois, c'eſt la pareſſe & l'indiſcipline, que la légiſlation ſemble encourager, au lieu de les réprimer; d'abord, parce qu'elle ne proſcrit pas les aſſemblées ſéditieuſes dans leſquelles ils forment des aſſociations, pour ty-

ranniſer les chefs des fabriques, & par conſéquent le public; enſuite, parce que, quand on porte des loix pour mettre une barriere à cette tyrannie, c'eſt contre les maîtres & non contre les ouvriers qu'elles ſont dirigées. Si, par exemple, il eſt défendu aux tailleurs, ſous peine de priſon, de donner à leurs garçons plus de 18 ſols par jour de ſalaire, il ne l'eſt pas, à ces mêmes garçons, d'en exiger 40, s'ils veulent. N'eſt-il pas viſible que cette ſeule opération nous préſente à la fois une police défectueuſe, & une loi toujours violée. Immédiatement après le premier moment accordé à la ſurpriſe, les obſervateurs déſintéreſſés conviennent de toutes les vérités dont je viens de donner le détail, & ſi je trouve quelques contrediſans, ce ne ſeront que certains Anglomanes, qui ne veulent ſoumettre leur barbe qu'à des raſoirs d'acier fondu, qui veulent ſe faire

les ongles avec des ciseaux de Londres, & qui s'en font beaucoup accroire, quand ils peuvent dire qu'ils ont une épée du petit Dunkerque; sans savoir qu'il n'y a point d'acier fondu, & sans s'imaginer que les trois quarts des ferrailles brillantes, dont les boutiques sont remplies à Londres, viennent la plupart d'Allemagne, & souvent même de Paris.

Quinzieme Section.

On a publié avec enthousiasme, Milord, qu'un marbre, à Westmunster, est le sceau de la gloire & le prix des talens en tout genre. Voltaire l'a dit; on l'a cru, & on l'a répété avec emphase d'après lui: mais, ose-t-on bien donner pour des vérités un fait dont voici tout le mystere? Le droit de sépulture accordé dans l'église de Westmunster, n'a rien de bien glorieux ni de bien flatteur, rien même qui soit le

moins du monde le fruit de l'eſtime publique. Il n'eſt perſonne à Londres, ni même ailleurs, qui, avec de l'argent, ne puiſſe aſpirer à repoſer dans cette fameuſe abbaye, auprès des monarques de la Grande-Bretagne. Le chapître de Weſtmunſter accorde la permiſſion de ſe faire enterrer dans ſon égliſe, à quiconque vient lui offrir des guinées : c'eſt l'argent qu'apporte le vivant, & non pas le nom du mort, qui ouvre à la vanité le champ de ces petites apothéoſes. Si *Newton*, *Shakeſpear*, *Congreve*, ont des mauſolées à Weſtmunſter, ils ont pour aſſociés des bourgeois, & des bourgeois dont la renommée n'avoit jamais franchi le quartier, pas même la maiſon qu'ils habitoient. Il s'en faut bien, d'ailleurs, que le faſte royal s'adouciſſe ſur ce théâtre de la mort, & que les particuliers y partagent avec les reſtes des ſouverains, l'eſpece de gloire qu'on attache à un tel mélange : il n'y a

point de lieu, au contraire, où la ſéparation ſoit plus frappante; les porte-ſceptres, encore enorgueillis d'une grandeur dont l'activité s'eſt évanouie, repoſent dans une enceinte fermée par une barriere inſurmontable. Le public ne peut repaître ſa curioſité que des épitaphes du vulgaire, qui lui ſont abandonnées. Ce n'eſt que par des protections & beaucoup d'argent, qu'on peut pénétrer dans le ſanctuaire où la majeſté royale a choiſi ſon azile, en murmurant contre la cupidité du chapître, qui lui donne de ſemblables voiſins. Vous le ſavez, Milord, mieux que perſonne, l'ombre de Newton & celle de Shakeſpear, errent comme tant d'autres dans la nef, & l'approche du chœur leur eſt interdite, comme à toutes les autres, parce que le mépris & l'inſolence en gardent la porte.

Il n'eſt donc que trop vrai, Milord,

qu'on n'a rien moins que du reſpect pour le génie, dans votre Isle, & que l'envie y eſt tout au moins auſſi active que partout ailleurs. Entre nous, Milord, votre nation n'a-t-elle pas à ſe reprocher d'avoir laiſſé mourir Milton & Butler dans la plus affreuſe miſere? Ces deux hommes célebres de l'Angleterre ne furent-ils pas réduits comme Plaute à un travail journalier & pénible, pour ſoutenir une vie accablée de tous les maux qui accompagnent l'indigence? On prétend, même, que ſi Newton eſt parvenu dans ſa vieilleſſe à un poſte lucratif, il n'en fut redevable qu'aux charmes d'une niéce docile, qui, avec moins d'efforts, lui valut cette fortune, cette aiſance heureuſe à laquelle il ne ſeroit jamais parvenu, ni par ſa philoſophie, ni par la découverte des loix qui dirigent l'univers, ni enfin par ſes travaux du cabinet.

Ceux qui ont examiné de près vos inſulaires, Milord, &, parmi ceux-là, il faut compter ſûrement plus d'un voyageur éclairé, philoſophe, prétendent que la plupart de vos compatriotes ſont en tout genre d'une ignorance extrême, & d'une indifférence incroyable ſur tout ce qui ſe paſſe dans la république des lettres. On poſe encore en fait, qu'il n'y a pas un artiſte célebre en Europe, pas un ſavant diſtingué, qui puiſſe ſe flatter que ſa réputation ait franchi le pas de Calais; on aſſûre que les paquebots ſe chargent volontiers de paſſagers & de marchandiſes, mais jamais de renommées. On prétend même, que ſi de Voltaire fut connu, accueilli à Londres, c'eſt qu'il y fit un long ſéjour; c'eſt qu'il a prodigieuſement exalté les Anglois dans ſes ouvrages: on ajoute à cela, que ſi quelques philoſophes François ſont connus à Londres, ce n'eſt que

de quelques individus, qui vont en tems de paix promener leur ennui à Paris, & y dépenſer leurs guinées. Hors de ce cercle, qui eſt fort étroitement circonſcrit, la nation Angloiſe ne ſoupçonne pas même l'exiſtence d'aucun ſavant diſtingué de la France, & bien moins encore celle des ſavans des autres pays; elle vit ainſi dans la plus complette ignorance de l'exiſtence des écrits, & du nom même, des écrivains célebres qui honorent les nations chez qui les fit naître la nature, & qui contribuent à éclairer ce ſiecle, & à l'illuſtrer. Et vous voudrez cependant bien remarquer, Milord, que les François ſont conſidérablement plus empreſſés à faire connoître la littérature Angloiſe; car, tous les jours, ils traduiſent dans leur langue les ouvrages Anglois qui paroiſſent, fuſſent-ils des plus médiocres. Les *Nuits* d'Young, l'Hiſtoire de Charles-Quint, & tant d'autres

tres ouvrages, quel bruit n'ont-ils pas fait en France? N'y ont-ils pas été accueillis avec tous les honneurs qui leur étoient dûs? Et par contre, Milord, par une ſingularité inconcevable, les pieces du théâtre François ne peuvent être tranſplantées, & prendre goût dans votre isle, qu'avec des additions ou après des mutilations qui les rendent abſolument méconnoiſſables & ridicules.

Seroit-il donc vrai, Milord, qu'aux gazettes près, les Anglois, en général, liſent très-peu; que nombre de vos compatriotes ne liſent pas même les productions nationales; que leur genre de vie eſt incompatible avec des études profondes & ſuivies; qu'il n'y a pas de peuple en Europe, chez qui la journée de labeur commence plus tard & finiſſe plutôt, dans toutes les conditions, dans tous les ordres; qu'il n'en eſt aucun chez qui les pro-

feſſions de toute eſpece ſoient plus aiſées à remplir ; que tout ſe fait à l'aiſe, & toujours par des intermédiaires, autant que poſſible. Tel eſt, du moins, le jugement que portent ſur votre nation la plupart des Suiſſes qui ont ſéjourné long-tems à Londres ; tous, Milord, ſe réuniſſent, tous ſont d'accord ſur ce point ; je ne ſais pas même ſi je n'ai point lu quelque choſe de ſemblable dans des feuilles périodiques. On convient, en général, que les mœurs Angloiſes ſont un obſtacle invincible à la culture de l'eſprit, au développement des talens, & aux progrès de l'inſtruction : cela n'eſt-il pas trop bien fondé ; qu'en dites-vous, Milord ?

Continuation du même ſujet.

Si, Milord, une perſécution éclatante eſt preſque toujours, en France, le ſort

des talens-fiers & ſupérieurs, on prétend que, par contre, une indifférence obſcure en eſt la mort en Angleterre, s'ils ne ſont pas accompagnés de cet eſprit d'intrigue & de ſoupleſſe, & de tous les petits maneges littéraires qui conduiſent à ſe faire un nom. On reproche, en général, aux Anglois, d'affecter du mépris pour toutes les productions qui ne ſont pas de leur terroir; c'eſt probablement une ſuite de celui qu'ils ont pour toutes les autres nations. S'il en eſt ainſi, Milord, pourquoi toutes les autres nations ne leur rendroient-elles pas un juſte & fidele réciproque?

Ne ſeroit-ce point là, peut-être, Milord, ce qui a ſi fort aigri quelques eſprits, ce qui a ſi vivement ému la bile de quelques critiques amers, qui, à les entendre, ne trouvent rien de plus pitoyable que la littérature Angloiſe; qui ne

voyent rien de plus plat, rien de plus mal digéré, que leur éloquence civile, religieuſe ou politique, que leurs plaidoyers & leurs ſermons; rien de plus extravagant que leurs productions théâtrales, de ſi ridicule que leurs harangues au parlement. Voilà, Milord, quels ſont les reproches qu'on fait à votre littérature, je vous laiſſe à prononcer, moi qui connois la profondeur de votre génie la délicateſſe de votre jugement, ſi ces reproches ſont mal fondés; daignez donc, Milord, décider ce point, & juſtifier votre littérature nationale; de mon côté, je me hâterai, d'après les éclairciſſemens que j'attends de vous, de détromper le public. N'eſt-il pas plus que ridicule, dit-on, par exemple, que les Anglois, bouffis d'orgueil, & bourſoufflés d'une morgue pédanteſque, non-ſeulement s'affichent pour être les rivaux des littérateurs François,

comme leurs flottes le ſont de notre marine, & qu'ils prétendent ſe targuer d'une ſupériorité, qu'ils ſont bien loin de poſſéder dans tout ce qui tient à la force de l'eſprit, à la vigueur de l'ame & à l'énergie du langage.

" Peut-on s'empêcher, dit-on, avec aſ-
„ ſûrance, peut-on s'empêcher d'obſer-
„ ver que le théâtre Anglois n'a jamais
„ réuſſi qu'en Angleterre; & que, pour
„ cela ſeul, il doit être déclaré inférieur
„ au théâtre François, ainſi qu'au théâ-
„ tre Italien, parce que, dans cette eſ-
„ pece de combat littéraire, c'eſt aux
„ étrangers à prononcer ſur la véritable
„ ſupériorité, puiſque c'eſt eux qui for-
„ ment le parterre, ce tribunal redouta-
„ ble, devant lequel chaque nation vient
„ préſenter ſes pieces & ſes acteurs ſur
„ la grande ſcene de l'Europe; c'eſt à
„ leur empreſſement à adopter les pro-

„ ductions de l'une, à leur froideur, à
„ la négligence qu'ils mettent à recher-
„ cher celles de l'autre, que doit s'attri-
„ buer cette haute préférence, qui peut
„ ſeule décerner la couronne; puiſque
„ ne pouvant être conduits dans leur choix
„ que par la ſenſation de plaiſir qu'ils
„ éprouvent, leurs jugemens ne peuvent
„ point être ſuſpects. Le théâtre auquel
„ ils donnent la préférence, vaut donc
„ inconteſtablement mieux que celui qui
„ ne plaît qu'aux concitoyens de l'auteur.
„ Il ſemble que cela ſeul devroit termi-
„ ner l'eſpece de doute où l'on ſemble
„ être encore entre les ſcenes de Paris &
„ de Londres. Ne ſeroit-il pas facile de
„ juſtifier cet arrêt, rendu d'un commun
„ accord par l'Europe entiere; mais, il
„ faudroit alors toucher aux autels de
„ Shakeſpear; & jamais l'arche du Sei-
„ gneur fut-elle plus redoutable pour les

„ irrévérends que la renommée de ce dieu
„ du théâtre Anglois pour ſes compatrio-
„ tes; ce n'eſt pas du reſpect, ce n'eſt
„ pas un hommage que ſes dévots exi-
„ gent des François; c'eſt un culte d'au-
„ tant plus difficile, qu'il doit être abſo-
„ lument fondé ſur la loi. Les François
„ n'entendent rien de ce dramaturge
„ adoré. Ils demandent qu'on le traduiſe,
„ & les Anglois répondent qu'on ne ſau-
„ roit traduire Shakeſpear (*a*).

„ On demande qu'on en donne au
„ moins une idée. Les Anglois aſſurent
„ que cela eſt impoſſible; qu'il eſt plus
„ libre dans le choix des expreſſions que
„ le vent ſur l'océan, pour le dire à ſa
„ maniere. Que ſon dialogue eſt tantôt
„ en vers blancs, tantôt en vers rimés,

[*a*] Diſcours ſur Shakeſpear & ſur M. de Voltaire, par M. Baretti, Secretaire de l'Académie Royale Britannique.

„ tantôt en proſe; que tantôt il n'a qu'un
„ mot ou deux à la place d'un vers blanc,
„ & tantôt, ce n'eſt qu'un mot ou deux
„ à la place d'un vers : que la langue An-
„ gloiſe ſe ſoumet à tout cela ſans bron-
„ cher (*b*).

„ Si l'on ſe haſarde à en eſſuyer quel-
„ ques repréſentations, on y trouve un
„ mêlange plus abſurde à des yeux *Fran-*
„ *çois* que toutes les rêveries de la *Fleur*
„ *des Saints*, ou du *Talmud*. On y eſt
„ choqué par des perſonnages qui offrent
„ l'apparence la plus extravagante, tels
„ que le monſtre de la tempête, & au-
„ tres. Les Anglois prétendent fermer la
„ bouche aux François, en jurant que
„ cette imagination eſt le chef-d'œuvre
„ de l'eſprit humain; que le mérite de

[*b*] Même Diſcours, page 23.

„ Shakeſpear eſt d'avoir enfanté pluſieurs
„ caracteres dont on n'a jamais eu l'idée
„ en France, ni ailleurs (*c*); que celui
„ de Caliban, entr'autres, ne peut être
„ trop admiré (*d*). Ne faut-il pas avoir
„ la cervelle bien poëtique, pour inventer
„ un tel homme, & le rendre tout-à-fait
„ vraiſemblable, malgré l'impoſſibilité de
„ ſon exiſtence ?

„ Figurez-vous, ajoute-t-on, une ſor-
„ ciere ſcélérate, tranſportée pour le reſte
„ de ſes jours dans une petite isle déſerte,
„ & laiſſée à la merci du ſort. Elle eſt
„ actuellement groſſe de l'eſprit malin. A
„ ſon arrivée dans l'isle, elle accouche
„ d'un garçon, qu'elle nourrit pendant
„ un certain tems : elle meurt bientôt,
„ & le laiſſe là tout petit : cependant il

[*c*] Même Diſcours, page 69.

[*d*] *Ibidem*, page 70.

„ ne périſt pas, mais à l'aide de ſon inſ-
„ tinct, il trouve moyen de conſerver ſa
„ vie comme tout autre animal : c'eſt à
„ cette créature-là que Shakeſpear a donné
„ de la raiſon & de l'amour ; mais, quel
„ amour ! quelle raiſon ! ni plus ni moins
„ que devoit en avoir un monſtre né des
„ œuvres d'un eſprit malin & d'une ſor-
„ ciere des plus méchantes. Que d'idées
„ neuves ! que de ſentimens uniques !
„ puiſés, diſent les Anglois, *dans le plus*
„ *grand vrai de la nature.* Ce morceau
„ eſt-il bien propre à donner aux Fran-
„ çois une idée bien avantageuſe de Sha-
„ keſpear ? Si ſon talent conſiſtoit en ef-
„ fet dans la force des penſées, dans l'é-
„ nergie des caracteres, ne devroit-il pas
„ être très-facile à traduire ? Les écrivains
„ à qui cette épreuve eſt funeſte, ou qui
„ ôtent l'envie de la leur faire ſubir, ſont
„ ceux dont les petites graces, les mi-

„ gnardiſes locales périroient ſous la
„ main du copiſte [*e*].

„ La liberté dans les arts n'eſt pas, &
„ ne doit pas être, une licence; un dia-
„ logue coupé, déſordonné, comme on
„ repréſente celui de Shakeſpear, doit
„ à chaque inſtant cauſer une ſurpriſe
„ tout-à-fait déſagréable à des oreilles
„ délicates; un habit compoſé de mor-
„ ceaux de différentes couleurs eſt ſup-
„ portable dans des foires, ou dans des
„ maſcarades, qui en ſont une eſpece;
„ mais qu'on ne s'aviſe pas de s'en parer
„ pour une fête auguſte. La bizarrerie
„ n'eſt un mérite en aucun genre; ce
„ n'en eſt un d'imaginer des caracteres
„ nouveaux, des ſituations nouvelles,
„ qu'autant que les uns & les autres ſont

[*e*] Ce n'eſt que par préjugé, ou par une mépriſe de mots, que l'on dit Tacite difficile à traduire.

„ dans la nature. Si l'admiration étoit
„ le prix des enfantemens monſtrueux,
„ dans les lettres, il y auroit peu de
„ productions auſſi révérées que le petit
„ poucet & la barbe bleue, que le Ca-
„ liban en particulier, dont les Anglois
„ font un ſi magnifique éloge. N'eſt-ce
„ pas le fruit de la démence la plus ou-
„ trée, la plus baſſe & la plus contra-
„ dictoire, tout à la fois; ſes ſentimens
„ ſont-ils donc puiſés dans le grand vrai
„ de la nature, puiſque ſon exiſtence eſt
„ impoſſible, que cet être phantaſtique
„ eſt d'une ſtupidité morale qui révolte
„ autant que ſa groſſiereté phyſique, &
„ que ſon caractère abject & brutal eſt
„ directement oppoſé à l'origine que lui
„ ſuppoſe le caprice de ſon auteur, car
„ le fils d'une ſorciere & d'un eſprit ma-
„ lin devroit avoir, ce me ſemble, quel-
„ que choſe d'aërien; pourquoi donc

„ Shakeſpear en a-t-il fait moins d'un
„ demi-homme, tandis qu'il devroit être
„ une eſpèce de demi-Dieu. Que dites-
„ vous à cela Milord?

„ Paſſons maintenant aux acteurs qui
„ animent le théâtre? En appréciant les
„ pièces, il eſt naturel de rendre compte
„ de la déclamation qui les féconde, des
„ beautés illuſoires & paſſagères qu'elle
„ peut y ajouter. La retraite de David
„ Garrick a occaſionné les plus vifs re-
„ grets. A entendre les Anglois, il n'eſt
„ aucun perſonnage, qui, dans le paſſé,
„ & probablement dans l'avenir, puiſſe
„ lui être comparé. L'enthouſiaſme pour
„ ce *Roſcius* de la Tamiſe eſt à un point,
„ dont peut-être jamais aucun homme
„ vivant ne s'eſt vu l'objet. Ceux qui
„ ne l'ont pas entendu, & ſur-tout les
„ étrangers, voudroient s'en faire une
„ idée d'après les comédiens qui le rem-

„ placent dans ſes rôles. Ceux-ci étant
„ tous ſes contemporains, ayant été té-
„ moins de ſes ſuccès & de la méthode
„ à laquelle il les a dus, ayant joué avec
„ lui longtems, n'eſt-on pas fondé à
„ croire qu'ils ont retenu, au moins de
„ mémoire, quelques-unes de ſes in-
„ flexions, quelques uns de ſes geſtes.
„ Par tout, & en tout genre, les hom-
„ mes vraiment originaux ont fait des élè-
„ ves, inférieurs ſans doute à leur mai-
„ tre, mais dont l'imitation même ſer-
„ vile en retrace la maniere. Les Anglois
„ ne permettent pas aux étrangers de
„ juger de David Garrick d'après ce prin-
„ cipe : pour les mieux accabler de
„ l'admiration qu'ils lui prodiguent, ils
„ préfèrent d'abandonner à leur critique
„ tous leurs acteurs du jour ; & pour lui
„ faire plus d'honneur, ils outragent ſans
„ ſcrupule tous ſes camarades : la dif-

„ tance entr'eux & lui, disent ces admi-
„ rateurs, est infinie. Ce comédien, si
„ on les en croit, est le Melchisédeck du
„ théâtre ; comme il n'a pas eu de pere,
„ il ne laisse pas de postérité. „ Ce n'est pas moi qui parle, Milord ; j'espère que vous ne vous offenserez pas.

Pour passer ensuite du mérite du théatre Anglois à ce qui regarde l'éloquence en général ; voyons, Milord, si votre nation y trouvera de quoi racheter les ridicules de son théâtre ? Que de détails satisfaisans vous espérez voir éclore sous ma plume ! Un Jésuite à robe courte, l'oracle du palais de Thémis, dans le tems que le sénat du royaume gémissoit dans le plus affreux exil ; un littérateur fameux qui a exhalé sa bile à son gré parmi vos atrabilaires compatriotes ; martyre cependant de la vérité, quoiqu'esclave des travers & des caprices de son imagination

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
21 ... 60
OF OXFORD
LIBRARY

exaltée; le fameux Linguet, en un mot, ce phénix des beaux eſprits, va remplir vos eſpérances, combler vos vœux & faire éclater ſa reconnoiſſance pour cette nation humaine, qui l'avoit accueilli naguères d'une maniere ſi diſtinguée.

Ecoutez la Sybille, Milord, aſſiſe ſur le trépied ſacré; déja elle trépigne, déjà elle éprouve tous les grands mouvemens qui annoncent les vérités importantes dont on n'accouche qu'avec peine, qu'on ne produit qu'avec douleur.

De l'Eloquence Angloiſe.

„ On demandoit à Ciceron, quelle „ étoit la principale partie de l'Orateur? „ *habitus*, répondit-il ou le *débit* : la „ ſeconde ? *habitus*; & la troiſieme, *ha-* „ *bitus*; réponſe à laquelle le nom de „ l'auteur doit donner le plus grand poids, „ & dont l'expérience a confirmé la juſ-

„ teſſe

„ teſſe dans tous les ſiècles: ſi le véri-
„ table Orateur eſt celui qui perſuade
„ en parlant, il eſt certain que la véritable
„ ble éloquence, pour les grandes aſſem-
„ blées, eſt celle du débit. La raiſon,
„ la méthode, l'élégance, la clarté, la
„ force, l'enchaînement des preuves ſont
„ pour le cabinet. En public, une voix
„ ſonore, adroitement maniée, des geſ-
„ tes qui ajoûtent à l'expreſſion ſans an-
„ noncer trop l'art qui les dirige, une
„ certaine onction qui faſſe croire que
„ l'on eſt perſuadé ſoi-même de ce que
„ l'on dit; voilà le grand ſecret de ré-
„ gner ſur les eſprits: c'eſt par ces deux
„ portes que l'on parvient plus ſûrement
„ juſqu'à l'ame, & ce ſont celles dont
„ les Anglois n'ont pas encore trouvé
„ la clé. On ne trouve ni au bareau,
„ ni dans la chaire, ni même au par-
„ lement, rien qui approche de cette

„ idée que nous donnent, de l'éloquen-
„ ce, les maîtres dont elle faiſoit à Ro-
„ me ou à Athènes, la fortune & la
„ gloire.

„ Dans la chaire, une lecture froide
„ & morne ; au bareau, une lecture
„ monotone & glacée même, ou des
„ interpellations bruſques, découpées ſui-
„ vant le cas ; au parlement, une affluen-
„ ce tumultueuſe, ſans étude, ſans grace,
„ j'oſerois même dire ſans méthode ;
„ plus d'attention à faire du bruit qu'à
„ le juſtifier ; plutôt des alluſions mali-
„ gnes ou des ſorties indécentes, que des
„ raiſons perſuaſives ; une chaleur qui
„ tient de l'emportement, & dont tout
„ étranger eſt ſinguliérement ſurpris,
„ quand on lui interprête le texte dont
„ elle eſt l'accompagnement ; voilà ce
„ qui caractériſe l'éloquence angloiſe, &
„ ce qui frappe d'étonnement, dans un

„ pays où cette carrière eſt comme dans
„ l'ancienne Rome, le chemin des hon-
„ neurs; dans un pays où le talent de
„ la parole ne connoît ni gêne, ni ſcru-
„ pule, ni entraves; où il s'applique aux
„ plus grands objets qui puiſſent élever
„ l'eſprit humain; où il trouve, ſoit dans
„ l'eſtime publique, ſoit dans les récom-
„ penſes de la cour, tout ce qui peut
„ l'encourager. Or, à qui de ceux d'en-
„ tre les hommes qui liſent, qui parlent
„ & qui n'ont jamais réfléchi, ces ob-
„ ſervations ne ſeroient-elles pas frap-
„ pantes? Il faut convenir que les An-
„ glois ſont auſſi bien organiſés pour l'é-
„ loquence que les autres peuples, que
„ la lenteur de leurs progrès dans ce
„ genre vient d'une éducation vicieuſe,
„ de leurs mauvais uſages, & de la ſin-
„ gularité de leurs loix; parce que l'é-
„ ducation pédanteſque & mélancolique

„ des universités étouffe les germes du
„ talent, au lieu de les développer ; parce
„ que leurs mœurs bornant la profession
„ d'avocat à une seule classe d'hommes,
„ comme celle du prédicateur, & n'exi-
„ geant de chacune ni travaux, ni effets,
„ tandis que leurs loix ont réduit leurs
„ procès civils à de simples combats de
„ procédure, & les instructions crimi-
„ nelles de la part des conseils, en jeux
„ d'esprit, en fades plaisanteries & en
„ efforts de subtilité, elles ont été au
„ parlement Anglois les séminaires où se
„ formoient à Rome les Athlètes, qui
„ devoient un jour se produire dans le
„ sénat ou la tribune ; on s'épuiseroit en-
„ vain pour chercher des raisons plau-
„ sibles d'un fait inconteſtable, on n'en
„ obtiendroit pas plus son pardon de ces
„ gens, qui s'imaginent qu'il y a de l'é-
„ loquence partout où l'on prononce
„ le nom de liberté.

„ Quant à la religion, les Anglois ont
„ été de tout tems les plus ſuperſtitieux
„ de tous les peuples, comme les plus
„ intolérans. Ci-devant, en Angleterre,
„ la proſcription du papiſme, & la peine
„ de mort prononcée contre ſes Miniſ-
„ tres, n'étoient ſuſceptibles ni de modi-
„ fication, ni d'adouciſſement : il ſuf-
„ fiſoit qu'un prêtre catholique fut con-
„ vaincu d'avoir exercé quelqu'une de
„ ſes fonctions, pour être dévoué & con-
„ duit au gibet; n'étoit-ce pas là une loi
„ atroce ? Si, depuis peu, on a fait paſſer
„ un bill en faveur des papiſtes, on fait
„ auſſi les atrocités & les barbaries
„ commiſes par les fanatiques & les en-
„ ragés qu'avoit ſoulevés le ſcélérat lord
„ Gordon, à qui l'on s'eſt contenté de
„ faire peur, & qui s'étoit rendu cou-
„ pable du dernier ſupplice.

„ Si l'on venoit à examiner ce qu'a

„ produit en Angleterre la nullité des
„ religions, ſuite néceſſaire de leur mul-
„ tiplicité ; la diſſolution des liens civils,
„ fruit inconteſtable de cette nullité ; la
„ licence effrénée d'un peuple cruel,
„ atroce & indomptable, que rien ne
„ contient, dès qu'on a briſé ces liens
„ imperceptibles, qui ſuppléent, par
„ la conſcience, aux règles de l'hon-
„ neur, & qui donnent Dieu pour té-
„ moin des actions que l'on peut déro-
„ ber à la connoiſſance des hommes ; la
„ défiance qui en réſulte entre les indi-
„ vidus ; le peu de ſécurité d'un maître
„ dans ſa maiſon, d'un pere dans ſa fa-
„ mille, de tout homme, qui, n'ayant avec
„ ſes ſubordonnés d'autres rapports que
„ l'intérêt, & d'autre caution de leur fidé-
„ lité que la crainte du châtiment lé-
„ gal, tremble toujours d'être la victi-
„ me de leur cupidité dès qu'ils pour-

„ ront s'y livrer avec l'expérience de l'im-
„ punité. „

Que ce tableau eſt frappant, Milord ! qu'il eſt lugubre ; qu'il eſt rembruni ! Cependant il a vu le jour à Londres, au milieu même de la nation Angloiſe, ſans qu'aucun individu ait oſé reclamer contre ſa publicité ; il ſemble au contraire que le peuple Anglois y ait ſouri : ce qu'il y a de bien certain, c'eſt que les plus ſages de votre Isle y ont applaudi. Ce tableau eſt donc fidèle, Milord : que d'horreurs !

Diverſes obſervations, au reſte, ont rendu ces faits monſtrueux moins étonnans de la part des Anglois que de tout autre peuple de l'Europe. Un Suiſſe de ma connoiſſance, aſſez philoſophe pour être bon obſervateur, avec qui je ſuis fort lié, & qui ne demeure pas loin de chez moi, a remarqué, & fréquemment,

que ceux de ſes compatriotes, qui, après un long ſéjour en Angleterre, y ayant amaſſé des guinées, reviennent enſuite dans leur patrie pour y jouir de ce qu'ils ont acquis avec la baſſeſſe & la ſoumiſſion dans laquelle on les tient à Londres, ſont inſupportables eux-mêmes par l'atrocité de leur égoïſme; il a trouvé, bien vu, que rien n'eſt plus dégoutant que la dureté, que la groſſiéreté de leurs mœurs; qu'ils ſont ſans égards pour leurs égaux, ſans humanité pour leurs ſemblables, barbares avec leurs inférieurs : une ame de boue & des goûts dépravés font qu'ils infectent tout ce qui les approche; ce qui, dans ces contrées, inſpire une juſte horreur contre ces gueux enrichis.

Joignez au tableau qu'on vient d'expoſer, Milord, une eſquiſſe de cet attachement minutieux à des pratiques de diſci-

pline qu'une piété éclairée modifie ou abroge ſuivant les circonſtances, telle qu'eſt l'obſervation étroite de la célébration du dimanche à Londres, de cette triſteſſe morne par laquelle ils ſe diſtinguent alors ; que tout ce qui s'appelle jeux publics y eſt interdit ces jours là avec une ſévérité rigoureuſe ; que la police ſévit même contre les amuſemens innocens de l'intérieur des maiſons, à moins que vous ne vouliez en excepter l'uſage libre, ces mêmes jours, des maiſons publiques de débordement. Hors, donc, la liberté des bordels, une véritable inertie judaïque s'empare chaque dimanche de la nation Angloiſe, & jamais la race de Jacob ne marqua ſon ſabbat par une immobilité plus ſcrupuleuſe que celle qui glace, le ſeptieme jour de la ſemaine, les habitans de toute la Grande Bretagne ; puiſque ce jour là, vous le ſavez, Milord,

il eſt même défendu aux Anglois de ſiffler.

Quatorzieme Section.

Que d'autres reproches ſanglans on fait encore à votre nation, Milord ! Eſt-il bien vrai que les ravages commis par les Eſpagnols dans la découverte du nouveau monde, au ſeizieme ſiecle, ont été ſurpaſſés par les Anglois, dans l'Indoſtan, au dix-huitieme ſiècle, & que les circonſtances de ces barbaries modernes ſont plus atroces encore & plus épouvantables que celles des anciennes ? A la lecture de ces horreurs, on ne peut que gémir ſur la cruauté monſtrueuſe, ſur l'avarice infernale qui ont déja fait couler tant de ſang humain ſur ces rivages malheureux, ainſi que ſur l'aveuglement qui y perpétue les maſſacres. On peut donc articuler nettement que l'Angleterre ne doit ſa brillante exiſtence, dans le milieu de ce ſiè-

cle, qu'aux fautes de ſes voiſins; qu'elle a jouï d'une criſe, plus encore que d'une époque de gloire; mais que la même criſe lui ſera funeſte : puis qu'avant peu, par le cours ſeul des choſes, il faut de néceſſité qu'elle redevienne ce qu'elle eſt par la nature, puiſſance tout au plus du ſecond ordre en Europe, avec une influence très bornée dans les autres parties du monde. Vérités fâcheuſes, cruelles même, pour votre nation, Milord, mais qui n'en ſont ni moins conſtantes ni moins ſenſibles.

L'Angleterre, fixée par la nature de ſon ſol, par celle de ſa ſituation, au commerce, aux entrepriſes paiſibles du négoce, a preſque toujours ambitionné l'éclat deſtructeur de la guerre & des conquêtes. Malheureuſement pour elle, la fortune a paru favoriſer cette maladie ravageante.

L'intrigue, les beſoins de Guillau-

me III, le préjugé, fondé peut-être, des prétentions de Louis XIV à la monarchie univerſelle, précipitèrent l'Angleterre dans des guerres, que les talens du Duc de Malboroug & de quelques autres hommes ſupérieurs, rendirent, vers la fin du règne du monarque François, plus glorieuſes qu'utiles. Dans ces derniers tems, un miniſtre fatal à la marine de France, a laiſſé celle des Anglois ſans barriere en Europe & aux Indes. Alors elle a inondé le globe entier; les mers des deux Hémiſphéres furent dès-lors couvertes de ſes vaiſſeaux. Telle étoit l'époque où la puiſſance Britannique eut dû ſe fixer des bornes à elle-même, & montrer pour la premiere fois aux hommes étonnés, une puiſſance prépondérante & modérée; mais, Milord, votre nation ne ſut pas ſe ſouſtraire à la foibleſſe d'être ſubjuguée par l'ivreſſe des ſuccès.

La manie des conquêtes gagna la na-

tion Angloiſe ; & l'eſprit de conquête amena la dureté envers les colons éloignés. Loin d'imiter la ſage politique des Romains, qui n'établiſſoient dans la grande famille de la république qu'un rapport de protection de la part de la mére patrie, de reconnoiſſance & d'attachement de celle des enfans, les Anglois ont voulu ſoutenir, s'arroger les relations de la dépendance à l'autorité. Aſſez aveugles pour ne pas voir que des amis libres & zélés valent mieux à mille & cinq cent lieues que des ſujets indociles & mécontens, ils ont cru augmenter leur force en aſſerviſſant l'Amérique : ne conſultant ni les tems, ni les circonſtances, ils ont voulu traiter ces établiſſemens, devenus adultes & capables de ſubſiſter par leurs propres forces, comme ils les avoient traités dans leur premiere enfance ; au lieu d'un traité d'alliance

& de commerce, ils ont voulu leur imposer un joug plus humiliant encore qu'onéreux; & comme la vanité produit plus de révolutions encore que l'intérêt, la perte d'un continent immense a été le prix de l'oppression méditée par ces fiers insulaires. Les choses ont été portées si loin, Milord, que la victoire même ne rendroit pas l'Amérique à votre couronne. Supposez pour un moment, admettons même que la force parvienne à la soumettre & la réunir à l'empire Britannique, que feroit ce membre blessé, mutilé, que l'accabler par sa pesanteur, par l'immensité des dépenses nécessaires pour le contenir. Ce ne seroit donc qu'à force d'or & de troupes que le pavillon Anglois seroit maintenu sur toutes les rives du nouveau monde, & de semblables possessions ne sont-elles pas la ruine du propriétaire?

Du côté de l'Inde, Milord, que d'horribles exploits un hiſtorien ſincère auroit à raconter !

Les complices du Lord C., ces héros plus inhumains que les chevaux même dont Hercule fit juſtice en leur faiſant dévorer leur maître, quel principe les pouſſoit ſur ces rives déſolées ? quel prétexte les armoit contre des hommes paiſibles, coupables uniquement d'être riches & foibles ?

Les ſucceſſeurs des Cortès étrangloient les Caciques, mais les compagnons du Lord C. fuſilloient les Rajas. Les premiers livroient les Américains nuds à des dogues furieux ; mais les ſeconds dévouoient les Indiens aux horreurs de la faim. Du haut des magazins, dont l'or ſeul pouvoit ouvrir la porte, & où ils avoient renfermé la ſubſiſtance de toute une province, ils encourageoient la mort à hâter ſes rava-

ges, afin de rendre plus lucratif l'empreſſement du reſte de ces peuples exterminés & mourans à obtenir à grands fraix de quoi ſubſtanter leur déplorable exiſtence. Ceux-là employent des ſupplices cruels & honteux pour arracher aux anciens poſſeſſeurs d'une terre maudite, la révélation de leurs tréſors; mais c'eſt à ceux-ci qu'eſt due l'invention d'une culotte remplie de Rats, de Lézards, d'Inſectes plus mordans que vénimeux; & ce ſont des femmes qu'ils ſoûmettoient à ce genre de torture dont les annales de l'enfer n'offriroient pas d'exemple. Que dites-vous à cela Milord?

Si les abominations commiſes par les Anglois en Amérique, ont moins éclaté que celles dont Cuba, le Mexique & le Pérou ont été les affreux théâtres, c'eſt que les plus récentes n'ont point trouvé de Las-Caſas pour les révéler, c'eſt que tous

les

les témoins en étoient les complices. Les auteurs de ces raffinemens de cruautés étoient, Milord, des officiers fiers d'une éducation polie, parvenus par degrés aux emplois dont ils faiſoient un ſi horrible abus, & dont les premieres années s'étoient paſſées dans l'aiſance, à l'étude des loix, de la juſtice & de l'humanité.

Voici, Milord, une prédiction dont l'accompliſſement eſt plus proche que vous ne penſez peut-être. Ce qui devoit arriver un jour arrivera bientôt : c'eſt l'époque où les peuples aſſervis, devenus enfin auſſi courageux & terribles à force de tourmens, qu'implacables par le reſſentiment des barbaries qu'ils ont éprouvées, vangeront leur longue patience par un maſſacre général de leurs impitoyables oppreſſeurs ; époque où ces derniers, comme déja ils ſemblent s'y

préparer, donneront à leurs eſclaves le ſpectacle conſolant d'une deſtruction expiatrice de leurs forfaits. L'or arraché aux Mogols ſera pour ces brigands le ſang de *Neſſus*. En corrompant leurs ames, il portera dans leurs veines un feu ſéditieux; percés mutuellement de leurs propres traits, ils périront ſur ces côtes étrangères, aux acclamations des habitans dont ils auront été ſi longtems la terreur & le fléau. Alors, Milord, que deviendra l'Angleterre, dépourvue des deux ſources qui entretiennent aujourd'hui ſes richeſſes & ſa fierté? Si les yeux de l'Europe s'ouvrent, ſi tant de nations outragées, ſi tant de pavillons avilis, ſi tant de puiſſances bravées ſe réuniſſent, quel rempart oppoſeroit à une ligue univerſelle, un peuple dont toutes les démarches ſemblent avoir eu pour but de la néceſſiter. Veniſe étoit moins riche, moins

orgueilleuſe, moins puiſſante au ſeizième ſiecle, quand les potentats de l'Europe ſe réunirent pour en partager les dépouilles. Elle en fut ſauvée, parce que l'imprudence agitoit alors tous les trônes, parce qu'un délire inconcevable de perfidie, d'avarice, de crédulité, de trahiſon, régnoit dans tous les conſeils; mais ſi les diſcuſſions tant réitérées ſur les forces, les prétentions & les reſſources ſoit de l'Angleterre, ſoit des autres Etats, exaltent enfin une tête véritablement politique, & que, dans un tems où le ſcrupule n'eſt plus un obſtacle aux uſurpations, les puiſſances de la terre viennent à ſe dire, briſons le ſceptre de cette *Rome des mers*, que deviendra la fiere Albion, Milord? Je l'ignore abſolument. Attendons les événemens.

TREIZIEME LETTRE.

Je me flatte, Milord, que vous pardonnerez la hardieſſe du tableau que je viens d'expoſer à vos yeux en faveur de la pureté de mes intentions. C'eſt à vous à apprécier les vérités fâcheuſes & allarmantes pour votre nation que vous avez arrachées à ma plume : malgré les juſtes préjugés qu'elles inſpirent contre vos fiers inſulaires, il faut cependant que je rende juſtice à la nation Angloiſe & à ſon gouvernement. Mon cœur n'aſpire qu'à rendre hommage à ſa ſageſſe, à la douceur de ſa juriſprudence criminelle juſqu'à l'exécution ; mais j'ai cru devoir vous faire obſerver ce qu'elle peut avoir de défectueux. Je conviens Milord, que, par-tout où la légiſlation n'eſt pas ſubordonnée au be-

ſoin de corrompre, par-tout où les gémiſſemens de l'humanité ne ſont pas étouffés par les cris de l'ambition, ils ſont entendus & accueillis dans votre Iſle, & même avec un empreſſement auſſi honorable que ſalutaire. On ne peut qu'admirer la tranquillité de votre pays, & particuliérement de Londres, avec tant de motifs de troubles qui paroiſſent enfanter obſtacles ſur obſtacles pour les prévenir; on eſt également émerveillé de cette paix intérieure, maintenue ſans police, ſans violence, ſans cet appareil de terreur & de guerre qu'on croit indiſpenſablement néceſſaire dans d'autres nations; aſſurément Milord, cette paix fait beaucoup d'honneur aux mœurs & au caractere de votre nation; elle prouve même, avec énergie, combien en général tous ſes membres ont de confiance dans la loi, qui les protège ſeule; & que cette confiance

ne peut être fondée que sur la conviction intime qu'elle sera impartialement exécutée. Ce n'est pas encore là l'unique point où la législation Angloise mérite les plus grands éloges, il y en a une infinité d'autres; je ne saurois me dissimuler, Milord, qu'une nation ne joue pas un rôle comme celui que la vôtre soutient en Europe depuis plus de deux siecles, sans une force réelle, & sans un mérite effectif qui s'appuie, qui repose sur une base solide.

Le caractere distinctif de votre nation est un présent de la nature, que rien ne peut étouffer; tandis que les loix, qui changent à chaque minute chez vos voisins, ne font que modifier leurs vices, & manifester leurs ridicules & leurs travers; tandis que ceux qui gouvernent chez ces mêmes voisins, avec un sceptre de fer, réunissent tous leurs efforts pour

captiver indiſtinctement la penſée de tous ceux qui reſpirent ſous leur tyrannie ; & il faut obſerver, Milord, que tout gouvernement, qui prive les particuliers de la liberté de communiquer leurs penſées, eſt un gouvernement ignorant, injuſte, criminel, barbare, malintentionné, qui ſent lui-même ſon illégitimité & ſa tyrannie. Le premier droit de l'homme eſt celui *d'être* ; le ſecond c'eſt celui de *penſer*. O ! braves Anglois, peuple de philoſophes ! oui, vous êtes vraiment le ſeul peuple libre de l'Europe, puiſque vous avez ſeul la liberté de la preſſe. C'eſt donc du ſein de votre Iſle fortunée que doivent partir les foudres de la vérité, pour confondre les ſots & les méchans, & pour inſtruire l'univers ; ſoyez toujours en garde contre l'infâme génie qui a conſpiré contre la liberté & le repos de l'Europe ; craignez

qu'il ne s'insinue dans votre gouvernement; continuez d'opposer des barrieres insurmontables à l'erreur & au despotisme. Puissiez-vous toujours, fiers insulaires, forger en paix les foudres sacrés de la vérité & l'arme puissante du ridicule & de la critique; déchirez, braves républicains, avec courage, arrachez même le masque affreux des tyrans qui dévorent le reste du globe; éclairez leurs perfides projets & leurs trames! Que tous les cœurs honnêtes & généreux, que tous les hommes qui chérissent la liberté & qui en sentent le prix, s'unissent à mes vœux & à votre courage, Anglois magnanimes! pour foudroyer le despotisme, la tyrannie, & la superstition, cette fille triste & cruelle de l'ignorance.

Oh! fier Albion, puisse-tu ne jamais oublier que la nature t'appelle à la mer, au commerce & à la liberté! Vous voyez,

Milord, combien j'aime, combien je me délectes à rendre juſtice au mérite réel & effectif; c'eſt pourquoi je compte fièrement ſur votre eſtime, & que vous me croirez ſans réſerve, &c.

QUATORZIEME LETTRE.

Vous dites donc, Milord, qu'il en eſt de ma philoſophie comme de la mouche à miel, qui, lorſqu'elle eſt agacée, pique juſqu'au vif. C'eſt pour cette raiſon, Milord, que je ſuis conſtamment environné d'un eſſaim d'ennemis, dont les uns ont juré de trancher le fil de mes jours par le poignard à la faveur de l'obſcurité, tandis que d'autres cachent leur haine ſecrette, pour réuſſir, par une trame plus obſcure encore, à me ſurprendre & me détruire par quelque poiſon, dont l'effet

violent & ſûr me faſſe expirer, par les déchiremens les plus cruels, dans les douleurs les plus aigües & les tourmens les plus inſupportables. Il y a de grands ſcélérats ſur la terre, Milord. Croiriez-vous que j'en connois de très-capables de raiſonner de ſang froid les atrocités les plus effrayantes? Un jour, peut-être, ma plume les démaſquera, au grand étonnement de ceux qui croyent immanquablement ſe cacher le mieux derrière un rideau. Comment ai-je découvert leur trame? qui les a décélés à mes yeux? Le crime & le vice, qui ſont toujours lâches. Oui, Milord; une expérience ſure m'a toujours prouvé que l'homme de bien, éclairé, eſt le ſeul qui puiſſe avoir le vrai courage, & contempler de ſang-froid les attentats qu'on médite contre ſa vie. Vous frémiſſez, Milord; vous craignez que je ne ſuccombe à la vio-

lence, à la haine, aux conſpirations de mes ennemis. N'appréhendez point, Milord; mais ſouvenez-vous qu'une vie pure & ſans tache, qu'une conduite raiſonnable & réfléchie ſont plus que capables de calmer mes frayeurs; d'ailleurs, ſi j'ai le malheur de ſuccomber, *tela præviſa minus feriunt*: en périſſant ſous les coups des ſcélérats qui veulent attenter à mes jours, je pourrai peut-être m'écrier avec Fra-Paolo, *agnoſco ſtilum Romanum*. Il eſt vrai, Milord, que ſi je ne ſavois pas apprécier les hommes à leur juſte valeur, il y auroit de quoi me dépiter; puiſque le ſentiment intérieur de ma conſcience m'aſſurant que je n'ai fait que du bien, l'on ne m'a fait que du mal. Diſpenſez-moi de tout détail, à cet égard, Milord; indépendamment de *l'Infandum regina jubes* de Virgile, je ſens bien que tout ce que je

puis faire mieux c'eſt de m'étourdir ſur ma cruelle deſtinée. Parcontre, Milord, je vous engage ma parole d'honneur, de conſacrer tous mes momens de loiſir à travailler les textes que vous m'avez preſcrits, à les travailler, dis-je, avec toute l'application dont je ſuis capable, ſoit pour ne pas être l'écho de ceux qui ont écrit avant moi ſur les matieres que vous voulez que je vous éclairciſſe, ſoit pour ne rien répéter de ce qui ſe trouve déja ſi bien touché, ſi bien diſcuté dans le *Monarque accompli*; &, pour cet effet, je me bornerai à l'explication d'un petit nombre de vérités, qui, verſées dans une ame auſſi généreuſe, auſſi noble, germeront, j'en ſuis ſûr, dans votre cœur; & je ne doute pas un inſtant, Milord, qu'elles ne produiſent un jour des fruits très ſalutaires à votre patrie. C'eſt dans cet eſpoir flateur que je ſuis, &c.

QUINZIEME LETTRE.

Vous me demandez, Milord, pourquoi le fameux Linguet, cet Avocat des Nérons & des Caligula fut obligé de quitter ſa patrie; & pourquoi, enfin, on lui fait paſſer un petit quartier de ſéminaire à la Baſtille, où il jure, prie, tempête, s'allarme, pleure, gémit, & ſiffle. Si l'on en croit ce héros de la littérature françoiſe, cet implacable ennemi de la philoſophie & des philoſophes, ce détracteur fameux des talens diſtingués, cet Ariſtarque moderne dont la fonction ſublime étoit de calomnier le mérite le plus univerſellement reconnu; ſi l'on en croit, dis-je, cet écrivain impartial, ſuivant lui, mais ſi peu ſuivant le ſentiment général, il fut obligé de quitter ſa patrie par la ſuite d'une noire & odieuſe cabale des Avocats

ſes confrères, par une conſéquence du peu d'énergie, de la honteuſe foibleſſe même, du parlement de Paris : mais voyons juſqu'où l'on peut compter ſur la véracité de cet homme. Le Miniſtère de France, indigné de voir les perſonnages les plus diſtingués par l'étendue de leurs connoiſſances, indignement calomniés ; de voir des hommes du plus grand mérite, qui ont éclairé leurs compatriotes & illuſtré leur patrie par des productions immortelles, audacieuſement outragés, ſacrifiés à la malignité du public, par une plume venale & menſongere ; le Miniſtère François, dis-je, a cru devoir s'aſſurer de la perſonne de cet écrivain téméraire, acharné contre le mérite, vendu aux prêtres, & dévoré par l'ambition frénétique de ſe faire un nom à quelque prix que ce fut. N'eſt-ce donc pas avec beaucoup de raiſon que la ſageſſe du Miniſtère François a mis dans

l'heureuſe impoſſibilité de décrier la vérité, & de deshonorer la littérature, un libelliſte odieux qui en étoit devenu l'opprobre : il eſt donc enfin renfermé ce critique impudent, cet homme de mauvaiſe foi, qui, armé par la plus baſſe jalouſie, ſe plaiſoit à déclarer la guerre aux grands talens, à déchirer les ſavans les plus diſtingués, & à les immoler à la riſée de cette portion trop nombreuſe du public que le vrai mérite offuſque. Convenez, Milord, que des écrivains de cette trempe, & d'un ſi affreux caractere ne peuvent être regardés que comme les ennemis des ſciences, des lettres, des progrès, même, de l'eſprit humain ? Avouez que ce ne ſont que de vils complices de l'ignorance jalouſe, de l'impoſture inquiette, de la tyrannie allarmée, qui, pour dominer ſur la terre, voudroient y faire régner une nuit éternelle ? Je vous le de-

mande, Milord; eſt-il une occupation plus infâme que celle d'amuſer le public aux dépens des citoyens qui s'efforcent à l'éclairer, qui le ſervent utilement, & qui méritent toute ſa reconnoiſſance? La critique eſt ſans doute néceſſaire; mais, pour être vraiment utile, elle doit être juſte, inſtructive, polie; telle eſt celle qui éclaire, qui porte le flambeau de la vérité dans l'erreur; mais il ne lui eſt jamais permis de dégénérer en ſatire offenſante & perſonnelle, ſatire toujours inhumaine, & par conſéquent toujours puniſſable. C'eſt à ces écrivains qui abuſent de leurs talens, à ces auteurs qui proſtituent leur plume, que pourroit s'appliquer cette malédiction de Démocrite quand il s'écrioit; *malheur à vous, qui, des graces pudiques & vierges, n'avez ſu faire que de viles proſtituées.* En effet, Milord, que peuvent penſer les gens du grand monde

quand

quand ils voyent les hommes de lettres ſi maladroitement occupés à ſe démolir les uns les autres, à contrarier les efforts de la raiſon qui tâche de détromper le genre humain, de le tirer de ſes folies ? Quelle horreur ! quoi, tandis que le philoſophe emploiera ſes veilles à chercher, à préſenter des principes évidens, un bel eſprit déclamera contre la vérité, parce qu'elle lui paroît trop triſte, contre la morale qu'il traitera de lugubre, contre la ſageſſe, enfin, qu'il aura trouvé trop ſévère : quoi ! au mépris de l'auguſte vérité, une autre tête légère pourra ſe livrer à exagérer l'incertitude de nos connoiſſances, & conſoler ainſi la ſottiſe en l'aſſurant que les eſprits les plus cultivés n'en ſavent pas plus que les autres ; d'autres, encore, jetteront du ridicule ſur les découvertes les plus utiles ; les ouvrages profonds ſeront regardés comme téné-

breux, comme les productions d'une métaphyſique obſcure & de quelques cerveaux creux & exaltés. Enfin, Milord, les vérités les plus intéreſſantes demeureront enſevelies dans l'oubli, ſi elles ſont déparées de ce faux brillant auquel le vulgaire attache le plus grand prix. Et ne ſeroit-ce point par une ſuite de cette fatalité déplorable, que l'avocat du duc d'*Aiguillon*, c'eſt preſque le caractériſer, dans l'ivreſſe de lui-même, oſoit annoncer au public dans ſes feuilles éphémères, qui ſont tombées dans l'oubli avec l'écrivain; ne ſeroit-ce pas, dis-je, par une ſuite de cette fatalité, que Linguet prétendoit perſuader le public que l'immortel M. d'Alembert n'étoit qu'un apprentif en mathématique; que les INCAS de l'illuſtre Marmontel n'étoient qu'une miſérable capucinade; que la ville entiere de Paris n'avoit pas le ſens

commun, de s'amuſer à l'*Amant boutru*; que les hommes ſont bien malheureux de n'être plus condamnés à gémir dans les fers de l'eſclavage; que les États ſont bien à plaindre de n'avoir plus de Jéſuites; que tous les Potentats de l'Europe devroient ſe réunir pour établir le Pape ſouverain de toute la terre; que tous devroient reconnoître à genoux ſa ſuzeraineté & l'adorer; que les ſoldats devroient tous être autant de janiſſaires. Ajoutez à cela, Milord, que cet honnête écrivain avoit la modeſtie d'annoncer de la meilleure foi du monde au public, qu'il étoit l'homme le plus déſintéreſſé qui exiſtât ſur le globe; tandis qu'il anathématiſoit, tandis qu'il foudroyoit dans ſes feuilles l'Imprimeur *Heubach* de Lauſanne, homme très-eſtimé, qui les réimprimoit en Suiſſe. Ah! la belle ame, Milord, que l'ame de Linguet!

Vous qui ſavez, Milord, mieux que perſonne, avec quelle bonté, quelle honnêteté, quelle diſtinction il fut accueilli dans votre Isle; vous avez pareillement vu comment il s'eſt empreſſé de faire éclater ſa reconnoiſſance. Si par hazard ſa lecture échappa ou fut ſouſtraite à votre curioſité, je vous envoye ſur un papier ſéparé la copie exacte & fidèle, faite mot-à-mot du tableau qu'il a donné de la Grande Bretagne, de ſon gouvernement & des mœurs de vos compatriotes: oſeroit-il bien dire que c'étoit l'amour de la vérité qui conduiſoit ſa plume? & pourrez-vous le croire Milord? C'eſt avec la même ame, & à peu près ſans doute de la même maniere, qu'il s'eſt plu à rendre juſtice au mérite univerſellement reconnu du célébre & immortel d'Alembert, aux talens ſupérieurs du fin & délicat Marmontel, & à tant d'autres lit-

térateurs françois du premier vol, que l'enragé Linguet a déchirés avec cette complaisance intérieure, cette satisfaction secrette que doit éprouver un esprit infernal, quand il peut distiler à son gré, contre des génies supérieurs, le venin satyrique de son bavardage empoisonné : quelle belle ame ! que l'ame de l'Avocat des Nérons ; qu'en pensez-vous, Milord ? tout ceci me conduit à placer sous vos yeux, Milord, un avis bien utile, bien essentiel même suivant moi, aux progrès de la raison, comme aussi, bien favorable à l'honneur des gens de lettres.

Avis aux littérateurs & aux savans.

Savans, gens de lettres, ô vous ! hommes vraiment illustres, qui travaillez au bonheur des nations ; cessez, abjurez en-

tre vous ces querelles deshonorantes qui ne peuvent amuſer que la malignité de vos envieux. Réuniſſez-vous, liez-vous étroitement pour faire rougir l'ignorance, le vice & les folies qui déſolent la terre, & qui s'oppoſent à la félicité ſociale. Mais, en tonnant contre les travers, contre les erreurs des hommes, ménagez leur amour-propre. Il n'eſt, croyez-moi, aucun autre moyen de rendre vos leçons efficaces, & de hâter les progrès de la raiſon: &, particuliérement, gardez-vous bien de bleſſer ceux que vous voulez guérir, en leur arrachant le maſque qui fait leur illuſion.

Philoſophes illuſtres! apôtres de la vérité, martyrs du fanatiſme & de l'hypocriſie, votre fonction eſt de méditer l'homme, de lui découvrir à lui-même les replis de ſon cœur, de rendre ſenſible aux yeux de l'eſprit l'évidence de la raiſon, de cette raiſon précieuſe, émanation de

la divinité, ſans laquelle il ne peut jouir du bonheur. Orateurs ! que votre éloquence, aſſaiſonnée des démonſtrations de la vraie philoſophie, arrache l'homme à ſes erreurs, à ſes penchans vicieux ; qu'elle l'attendriſſe ſur lui-même, qu'elle produiſe dans ſon cœur cette compaſſion douce, cette humanité tendre, qui le conduiſent à l'affection qu'il doit à ſes ſemblables.

Hiſtoriens ! vous qui faites paſſer à la poſtérité le tableau de ſes dévanciers, que les recherches avérées, approfondies du ſage, conduiſent votre pinceau fidele ; que les couleurs de l'éloquence donnent de l'ame & du mouvement à cette peinture intéreſſante des viciſſitudes humaines. Poëtes ! réglez votre verve ſur les lumieres de la ſageſſe, ſur la force de l'éloquence, & ſur les leçons de l'hiſtoire, pour orner la vérité des charmes dont

l'imagination eſt capable de l'embellir : ne proſtituez jamais vos talens à des chants frivoles & dangereux, qui, trop ſouvent, n'ont pour objet que de rendre le vice aimable, que d'inſpirer du mépris pour la vertu.

Erudits & ſavans ! mettez des bornes à vos recherches pénibles ; ceſſez de fouiller une antiquité ténébreuſe, pour n'y découvrir que des choſes inutiles à la ſociété.

Penſeurs profonds ! ayez le courage de vous affranchir d'une métaphyſique tortueuſe ; déſabuſez-vous ; les inſtans précieux de la vie ſe perdent dans ce labyrinthe inextricable, où vous ne pouvez que vous égarer, dans lequel, veuillez m'en croire, plus vous vous enfoncerez, & moins vous pourrez reconnoître vos erreurs, *irremeabilis error* : portez plutôt la ſubtilité de votre génie ſur des objets conformes à notre nature, qu'on puiſſe

ſaiſir, & dont il puiſſe réſulter quelqu'avantage pour l'humanité. Et vous, phyſiciens, naturaliſtes, médecins, renoncez pour jamais aux vaines hypotheſes; ne ſuivez que l'expérience; c'eſt de l'enſemble des faits qu'elle ſeule peut vous fournir, que vous pourrez former un ſyſtême ſûr & vraiment utile au genre humain.

Juriſconſultes! ſoyez dociles aux leçons de la philoſophie, réconciliez-vous avec la raiſon, qui ne ceſſe de vous crier qu'il faut abandonner les ſentiers bourbeux de la routine; développez d'une maniere claire & préciſe ce qui regle entre les concitoyens les obligations des perſonnes & les diſpoſitions des biens; rendez ſenſible la maniere dont on y ajoute la ſanction des peines, pour contraindre les refractaires, & réprimer les offenſeurs; mais dégagez-vous des liſieres de l'autorité; c'eſt dans la nature même que vous devez

chercher des loix conformes à notre être; & c'eſt là, là ſeulement, que vous trouverez cette juriſprudence vraiment morale, cette juriſprudence juſte, ſimple, facile, dont les peuples ont un beſoin ſi urgent.

O vous! jeunes littérateurs, qui cherchez la renommée, perſuadez-vous bien qu'elle n'eſt autre choſe que l'affection & l'eſtime publiques; & que ces ſentimens ne ſont dûs qu'à la vérité, à l'utilité, à la vertu. Rien n'eſt plus louable, ſans doute, que de vouloir ſe faire conſidérer par des talens vraiment capables de contribuer au bien de l'humanité: mais, ſachez que l'homme de lettres manque ſon but dès qu'il n'eſt point utile; or, il ne peut être utile qu'autant qu'il préſente aux hommes des vérités dignes de les intéreſſer. Il n'eſt pas douteux que des riens brillans ſous des expreſſions pompeuſes,

que des productions agréables, que des ouvrages éphémeres peuvent avoir des ſuccès momentanés, mais plus ſouvent, encore, leur réputation factice n'eſt dûe qu'à la cabale, à des intrigues, à des menées, à des baſſeſſes, à la complaiſance; & le fantôme d'une renommée pareille ſera bientôt éclipſé: mais la gloire ſolide, la conſidération permanente, l'immortalité, enfin, ne ſont réſervées qu'aux ouvrages ſolides, dont le genre humain peut en tout tems recueillir les fruits précieux. Tout homme, qui, dans ſes productions, n'aſpire qu'à plaire à ſon ſiecle, qui ne s'occupe que de ſa fortune, fera paſſer bien difficilement ſon nom à la poſtérité. Reſpectez donc, ô jeunes littérateurs! les fonctions honorables que vos talens vous font embraſſer & remplir au milieu de vos concitoyens! Reſpectez-vous vous-mêmes; ſouvenez-vous de votre propre

dignité; consultez votre gloire, & vous vous éloignerez infailliblement de la bassesse & de la flatterie, qui vous aviliroient aux yeux d'un public jaloux de vos prérogatives.

Quelle, enfin, que soit la route où vos talens vous engagent, que chacun de ceux d'entre vous, qui ont franchi les degrés qui conduisent au redoutable sanctuaire de la littérature; ô savans! qui que vous soyez, proposez-vous toujours l'utilité de l'homme, le bien public, les intérêts de la société, le bonheur de l'univers, la gloire de votre patrie. C'est à vous à éclairer votre siecle & les siecles à venir par vos leçons. Banniſſez donc, ô hommes utiles! banniſſez la discorde qui retarderoit les progrès de la raison; je ne puis trop le répéter, que vos ames nobles & généreuses s'élevent fort au-dessus des bassesses de l'envie, & des peti-

teſſes de la vanité : n'affectez jamais l'air de la ſuffiſance, il n'eſt rien de plus révoltant : qu'on n'ait jamais à vous reprocher ni la jactance, ni le charlataniſme ; laiſſez au public le ſoin de vous louer.

N'oubliez jamais que votre modeſtie, votre retenue, votre politeſſe & vos mœurs pourront ſeules forcer le public à vous pardonner vos talens, vos bienfaits & votre ſupériorité. Si Linguet avoit ſuivi de telles maximes, il ne ſeroit pas condamné à gémir ſous les redoutables verrouils de la Baſtille ; il jouiroit, au contraire, d'une réputation brillante & méritée, fruit glorieux des lauriers qu'il auroit cueillis dans le vaſte champ de la littérature ; il ſeroit honoré, révéré, chéri ; chacun ſe ſeroit empreſſé de payer à ſes talens le juſte tribut de ſes hommages. Je vous le répette, ô hommes de lettres, il n'eſt pas d'autres moyens que ceux que

je viens d'indiquer, pour mériter l'amour, l'estime & les suffrages de ses contemporains, & faire passer à la postérité un nom que la véritable gloire accompagne.

FIN.
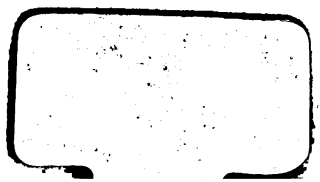
762